Vol 18 # 13 • Du 25 Septembre au 1er Octobre 2024
Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162
Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

AFFRONT DE L'IMPÉRIALISME AU CONSEIL PRÉSIDENTIEL



Voir page 4

Le Président du Conseil Présidentiel de Transition M. Edgard Leblanc Fils vient d'arriver à l'aéroport international JFK à New York, où il a été accueilli par la Chancelière haïtienne, Madame Dominique Dupuy, et le Représentant permanent d'Haïti à l'ONU, l'Ambassadeur Antonio Rodrigue

WILLIAM RUTO EN HAÏTI !



Voir page 3

Le président William Ruto a été accueilli sur le tarmac de l'aéroport international Toussaint Louverture par le président du Conseil présidentiel Edgar Leblanc



Manifestasyon Mouvman « Reconocido » devan Palè Nasyonal Dominiken

Page 6

Eating Pets or Devouring Sovereignty? Notes on Anti-Haitian Racism

Page 9



Le racisme contre les Haïtiens n'a pas commencé à Springfield, dans l'Ohio

Page 7



La Chine est-elle un pays socialiste ou impérialiste ?

Page 10-11



Anura Kumara Dissanayaka : une vision de l'unité pour l'avenir du Sri Lanka

Page 17



1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

RÉDACTEUR EN CHEF
Victoria T. H. Sylvain

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Guy Roumer

CORRESPONDANTS
EN HAITI
Daniel Tercier
Bissainthe Anneseau

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Jacques Elie Leblanc
Claudel C. Loiseau
Henriot Dorcent
Dr. Antoine Fritz Pierre
Eddy Toussaint
Edmond Bertin
Robert Garoute
Jacques Nési
Ed Rainer
Elysée Luckner Vil

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Didier Leblanc

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS
GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
computertrusting@gmail.com

Catastrophe politique annoncée, peut-elle être évitée ?

Par Berthony Dupont

Un pays ravagé par une corruption grandissante, une inflation galopante, un niveau de scandale qui a atteint son paroxysme, Haïti est à son dernier tournant pour exploser définitivement s'il ne se passe rien du côté de sa population. En effet, face au désastre politique en cours, les ouvriers, les paysans et même la jeunesse ne peuvent plus, par conséquent, par centaines de milliers, ils doivent être prêts à se lever pour manifester dans un immense mouvement pour leur survie et pour dire non aux occupants actuels du pouvoir qui ne leur proposent que du désespoir.

Si le pays est justement paralysé et évolue dans un champ de ruines, les équipes qui se sont succédées au pouvoir en sont toutes responsables. Pourtant, tous les faits démontrent que dans tous les domaines de l'État haïtien, le pire est devant nous. La subversion et la violence destructrice qui se déchaînent au sein de la société, visent en réalité la disparition de la Nation. La vérité est que cette situation est bel et bien le résultat non seulement de la politique de liquidation et d'un chômage toujours croissant mais aussi d'une spirale vicieuse d'incompétence liée à une position de classe bien définie : celle des élites qui ont tenu les rênes du pays pendant des siècles tout en exploitant les masses défavorisées.

Cyniquement et sans exception, tous les membres de ce nouvel Exécutif de transition sont des Conzé (traitres) au service des impérialistes notamment américain. D'ailleurs, le véritable gouvernement du pays est l'Ambassade des États-Unis d'Amérique en Haïti, affichant avec dédain son arrogance d'ingérence flagrante dans le pays. La récente visite de l'ambassadeur Dennis Bruce Hankins au siège de l'Unité Anti-Corruption (ULCC), en est un exemple. Pourtant, personne ne lui a demandé les raisons de cet acte délibéré d'ingérence. Est-ce pour dicter ou influencer la décision du rapport de corruption impliquant les trois Conseillers présidentiels ?

N'en déplaise aux fausses organisations de gauche qui ont apporté leur soutien au Conseil Présidentiel de Transition (CPT) et à son gouvernement, qualifié de « moindre mal » par Camille Chalmers, leader de la Plateforme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif (PAPDA) lors d'une discussion à l'émission Micro-Vérité. Pour nous autres, cette classe politique opportuniste, pure produit de la domination impérialiste, symbole de l'obscurantisme, ne peut en aucun cas mettre en œuvre les mesures nécessaires pour réaliser les revendications qui sont au cœur de la lutte actuelle des masses populaires. Aucune confiance ne peut être accordée à ces politiciens dépassés qui sont en train de renforcer l'arbitraire, de cacher l'essentiel en livrant le pays aux impérialistes.

Ce gouvernement est incapable d'imaginer et de mettre en œuvre le moindre plan d'urgence pouvant juguler l'insécurité. Des dirigeants qui ont échoué et sont déjà responsables de la liquidation des services publics ne font qu'aggraver le système de santé déjà inexistant, entraînant encore plus un manque d'hôpitaux publics pouvant servir la population. Jamais dans le passé la situation n'a été si dramatique, et le pays n'a eu des dirigeants d'une telle incompétence politique. Même un simple organisme provisoire, en l'occurrence, le Conseil Électoral Provisoire (CEP), ces traîtres n'arrivent point à mettre en place, tant ils nagent tous dans les eaux troubles de la corruption. Dans ces conditions, ils ne pourront même pas réaliser une parodie d'élections, ni même apporter une certaine stabilité, un certain ordre afin de relancer le pays sur de nouveaux rails.

Les opérations militaires ou policières étrangères d'aujourd'hui sont le prolongement de l'agression impérialiste qui, n'a pas pour but de rétablir la sécurité mais en réalité de provoquer le chaos afin de rendre le pays encore plus désorganisé, plus disloqué. Surtout avec l'exode massif des cadres nationaux vers d'autres cieux, notamment les États-Unis pour échapper au règne de l'anarchie. C'est dans le cadre du maintien de la domination impérialiste américaine que toutes ces opérations militaires se déroulent sous la direction d'un général kenyan chef de la Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité (MMAS), prétextant appuyer les opérations de la Police Nationale d'Haïti. Cette déformation volontaire des faits est une manière classique de défendre les intérêts des multinationales, de piétiner les sentiments profonds du peuple haïtien au point de l'empêcher de décider de son avenir.

Il est essentiel que le peuple ne ferme pas les yeux sur les élections truquées que l'impérialisme veut continuer à lui imposer et sur la corruption tous azimuts que l'oligarchie à son service voudrait perpétuer pour que règne son complot de domination à travers son instrument au pouvoir. Des loyaux gestionnaires du colonialisme qui ne sont pas des alliés mais des serviteurs et ennemis jurés des masses opprimées.

Les principaux instigateurs de cette catastrophe sont les ennemis de notre libération nationale, qui sont bien sûr les impérialistes avec leur cohorte d'agents, d'alliés et de partenaires de toutes sortes dont l'objectif immédiat est de tenir le pays sous la domination américaine pour le partager ensuite en miettes morceaux. Tous ces traîtres locaux au pouvoir et leurs amis, protecteurs étrangers qui prétendent reconstruire Haïti, sont des faux Samaritains, ils n'ont qu'un but : sa destruction qui est déjà en cours.

Empêcher cette catastrophe, c'est possible ! L'essentiel, il faut faire renaitre l'espoir, réveiller la militance qui sommeille au fond de nous-mêmes. Le principe juste, c'est la lutte ou rien avec la volonté d'aller résolument vers l'avant. C'est à cet exercice où se mêlent notre passé, notre présent et notre avenir que nous réussirons ce combat. Tout peuple héroïque est condamné durant toute sa vie à lutter afin d'éviter à son pays toute forme d'humiliation visant à l'avilir, à le dégrader et à lui faire perdre toute sa dignité de Nation libre et souveraine.

William Ruto en Haïti !



Des membres de la délégation kényane, les présidents Ruto et Leblanc ainsi que des membres du Conseil présidentiel haïtien



William Ruto s'adresse aux troupes Kenyanes de la Mission multinationale de soutien à la sécurité (MMSS)

Par Marie Laurette Numa

Le Président de la République du Kenya, William Ruto, en route pour les Etats-Unis d'Amérique afin de participer à la 79 e session de l'assemblée générale des Nations-Unies, a été informé par ses supérieurs qu'il serait nécessaire de visiter ses troupes de la Mission multinationale de soutien à la sécurité (MMSS) cantonnés depuis trois mois en Haïti afin de remonter leur moral. Ainsi le Boeing 787-8 de Kenya Airways a atterri sur le tarmac de l'aéroport international Toussaint Louverture le samedi 21 septembre 2024.

Le président Ruto a été accueilli au salon diplomatique de l'aéroport par le président du Conseil présidentiel Edgar Leblanc qui a été obligé de renvoyer son voyage aux Etats-Unis pour le recevoir. Leblanc était accompagné de plusieurs autres membres du Conseil présidentiel de Transition et du gouvernement, du directeur de la Police nationale, Normil Rameau; du Premier ministre par intérim, Ketleen Florestal, en l'absence de Garry Conille, qui lui-même n'a pas été retenu et s'est rendu à New York pour non seulement participer à l'Assemblée générale de l'ONU mais rencontrer aussi certains acteurs de la communauté internationale.

Juste après une tête à tête avec les membres du pouvoir haïtien, Ruto a procédé à l'inspection de la base de la Mission Multinationale de Soutien à la Sécurité (MMSS). Comme il n'y avait pas une feuille de route préparée pour sa présence inattendue en Haïti, Ruto a indiqué que « *Les deux principales raisons de ma visite en Haïti aujourd'hui sont pour, d'un côté, rencontrer les autorités haïtiennes afin de discuter sur la situation, et, d'un autre, rencontrer le personnel de la Mission multinationale d'appui à la sécurité en Haïti qui sont sous le commandement de l'inspecteur Godfrey Otunge* ». Quelles sont les idées qu'il a partagées avec les autorités haïtiennes au cours de leur rencontre, on ne sait pas mais quand bien même ce ne serait pas grand-chose. Car ni Leblanc ni Ruto ne sont que des instruments, le maitre à penser de cette action comme à l'accoutumée étant l'impérialisme américain assisté de ses subalternes, la France et le Canada.

Cependant, tout au cours de sa conférence de presse, Leblanc n'a fait que souligner des propos creux aussi bien que son visiteur William Ruto qui, lui, a vu beaucoup de progrès ; après le déploiement de la mission, qui nécessite l'approbation de l'ONU. Tout en soulignant l'esprit de doute, de critique et de pessimisme qui persiste encore puisque le peuple vu ses expériences et ses déboires face à d'autres missions antérieures n'a aucune confiance en ces genres de missions orchestrées par les Etats-Unis.

Comme il ignore tout du pays il n'a fait que répéter des mensonges « *La sécurité est beaucoup plus grande à l'aéroport, au Palais national, à l'hôpital universitaire d'État d'Haïti, à l'Académie de police et aussi aux ports avec l'arrivée des troupes* ». Comme le peuple n'a jamais eu aucune confiance en ses forces, les paroles de Ruto ont confirmé ce qu'il pense de ces menteurs authentiques à l'instar du conseiller présidentiel Leblanc qui à la Barbade avait déclaré qu'il y a une grande amélioration de la situation en Haïti.

Dans son exposé, Ruto a souligné « *Les rapports que j'ai reçus aujourd'hui du gouvernement, des responsables de la MMAS et des responsables de la PNH sont très encourageants. Les rapports montrent que c'est clairement possible de sécuriser Haïti. Cependant, la Mission a besoin de ressources nécessaires et des équipements adéquats pour continuer à aider et à sécuriser le pays* ».

« *Nous travaillons maintenant à rouvrir les routes afin d'ouvrir un peu plus le pays* », et d'ailleurs l'esprit « *de scepticisme, de doute et de critique* » contre les troupes commencent à diminuer.

« *Les troupes que nous avons en Haïti ne sont pas suffisantes. Nous devrions avoir 2 500 hommes et femmes dans cette force. Nous n'en avons que 400. Nous avons aussi des problèmes logistiques.*



Le tapis rouge déroulé pour accueillir William Ruto

Nous manquons de ressources. Nous n'avons pas assez d'outils pour continuer le travail », a-t-il poursuivi. Mais « *il y a de bonnes nouvelles. Beaucoup plus de pays commencent à s'engager à aider Haïti. Il y aura un déploiement de 20 autres pays qui se sont engagés à envoyer des soldats pour rejoindre la force multinationale* ».

Selon le Président Ruto pour amadouer la population haïtienne « *la Mission est là pour créer un environnement dans lequel vous pouvez récupérer la sécurité de votre Nation et déterminer votre avenir.* »

Ainsi parla Ruto…

Affront de l'impérialisme au Conseil présidentiel



Rencontre du Premier ministre Garry Conille avec le président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva


Les 9 membres du Conseil présidentiel de Transition



Le Conseiller-président Leslie Voltaire à l'ouverture de la 79e Assemblée générale des Nations Unies.

Par Isabelle L. Papillon

Le Conseil Présidentiel de Transition (CPT) Haïtien a connu quelques mauvais moments dans le cadre de l'ouverture de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Tout ce qui leur est arrivé est dû au fait que ces dirigeants ne sont pas maîtres d'eux-mêmes, ils se comportent toujours comme des petits domestiques vivant aux dépens de la Communauté Occidentale.

C'est la majorité des pays du monde, sinon tous, qui chaque année participent aux sessions des Nations Unies. Haïti n'en est pas à sa première. Les dirigeants auraient dû prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour éviter toute gaffe diplomatique pour y participer convenablement. Mais la domination américaine nous est tellement oppressante qu'au lieu de nous faire avancer, nous ne faisons que reculer sans nous arrêter. Ainsi, sur toute la ligne, nos dirigeants n'accouchent que des conneries et cela ne les dérange guère, sauf quand leurs patrons les humilient publiquement. Les nouveaux embauchés des États-Unis et qui se voient confier le poste de conseiller présidentiel dans le cadre d'une fausse transition vivent une expérience nouvelle avec leurs patrons.

Ce n'est pas la première fois qu'Haïti participe à l'Assemblée Générale de l'ONU, alors pourquoi toutes ces mésaventures? Est-ce du fait qu'aujourd'hui, Haïti ne représente rien sous le dessein diabolique d'une puissance qui l'exploite tout en l'humiliant ?


António Guterres, Secrétaire Général des Nations-Unies rencontre Leslie Voltaire

En effet, une délégation haïtienne dirigée par le président du Conseil de transition Edgard Leblanc Fils, devait quitter le pays le vendredi 20 septembre, à destination de New York pour participer à la 79e session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Soudain, sans aucune planification préalable, il a été informé un jour avant son départ que le président du Kenya en route vers New York s'arrêterait en Haïti pour visiter ses troupes.

Une partie de la délégation avec le Premier ministre Garry Conille comprenant entre autres son chef de cabinet Nesmy Manigat ; le ministre des Affaires étrangères, Dominique Dupuy ; et le ministre du Commerce James Monazard sont partis puisque le président du Conseil de transition Edgard Leblanc lui-même était obligé de reporter son départ pour pouvoir accueillir le leader kenyan William Ruto. Et le programme était : qu'il accompagne le président kenyan William Ruto dans son avion pour New York, juste après la visite de ce dernier.

La question à se poser est de savoir qui a initié ce voyage pourquoi c'est à la dernière minute qu'on tente une gymnastique sur quelque chose qui devrait être dans un agenda préparé quelques mois à l'avance. Dans ce cas, l'ordre de Ruto de se rendre en Haïti est venu de quelque part d'une télécommande à la dernière minute qui a été imposée et à Ruto, et à Leblanc. Et c'est pourquoi, il n'y a eu aucune préparation préalable, tout a été fait sur improvisation !

L'affront insigne

Dans une lettre adressée au CPT le vendredi 20 septembre, le jour du voyage de Conille, le Département d'Etat américain a notifié Edgar Leblanc Fils, président du Conseil présidentiel, « *qu'il ne pourra pas bénéficier de la protection VIP s'il arrive aux Etats-Unis* ». Car les services secrets ne sont pas prêts à assurer sa sécurité aux États-Unis en tant que chef d'État. Des propos humiliants rapportés par Leblanc lui-même lors de sa conférence de presse avec le président kenyan, qu'il a qualifié de « *confusion entre les Nations Unies, le Département d'État américain et les représentants du pays d'Haïti aux Nations Unies* ».

N'est-ce pas un affront dans la mesure où c'est l'unique président d'un pays qui en est victime, dans la mesure où Washington qui l'a placé en Haïti ne le considère pas en tant que chef-d'Etat, mais bien en un fieffé laquais à son service.

En signe de réaction, Leblanc a demandé au ministre des Affaires étrangères, Dominique Dupuy, de clarifier ce qui s'est passé. Puis il a annulé son voyage et a annoncé au cours de sa conférence de presse avec Ruto, que c'est le Conseiller Leslie Voltaire qui se rendra à New York, le samedi après-midi 21 septembre 2024 dans l'avion de Ruto pour le remplacer, à la tête de la délégation haïtienne participant à la 79e session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Pour couronner le tout, le dimanche 22 septembre, la présidence a émis une note pour préciser que le conseiller Leslie Voltaire représentera Haïti à la session de l'ONU qui se déroulera du 24 au 30 septembre 2024. Quant à Voltaire, il ne demande pas mieux, il est aux anges avec ses acrobaties, il a eu le temps de rencontrer dans quelques couloirs de l'Onu le dimanche matin 22 septembre, António Guterres, Secrétaire Général des Nations-Unies et se vante d'avoir l'honneur de conduire la délégation haïtienne à New York et qu'il se préparait à prendre la parole à la 79e session de l'Assemblée générale des Nations Unies le jeudi 26 septembre 2024 à la place de Leblanc.

Le revirement de Washington

Dans la soirée du dimanche 22 septembre, une note émanant de l'ambassade américaine en Haïti annonce un quelconque revirement en précisant que : « *Les États-Unis feront preuve de la plus grande courtoisie à l'égard du président du Conseil présidentiel de transition, Edgard Leblanc Fils, à l'occasion de son voyage à New York pour l'Assemblée générale des Nations Unies. Le président Leblanc bénéficiera d'une protection complète, comme c'est le cas pour tous les chefs d'État. Le gouvernement américain prend très au sérieux la sécurité des dignitaires étrangers aux États-Unis et regrette les retards dans l'approbation des dispositions de sécurité de M. Leblanc en raison de la complexité de nos procédures internes.* »

Dès lors, l'esprit d'Édgard Leblanc Fils s'est un peu calmé, mais par mesure de précaution, il a demandé aux autorités américaines de lui faire parvenir une lettre officielle confirmant sa sécurité avant de partir pour les Etats-Unis.

Ce nouveau tournant n'a pas fait l'affaire de Voltaire. Ainsi, il commence à perdre du terrain, jusqu'à essayer sans invitation à se présenter au siège de la Représentation brésilienne en tant que président d'Haïti afin de participer à une rencontre bilatérale entre le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva et le premier ministre haïtien Garry Conille. Il n'a pas été reçu à cette audience par le service protocolaire du Brésil. En un sens, le conseiller présidentiel Lesly Voltaire a été bel et bien humilié.

En tout dernier lieu, tout est entré dans l'ordre entre les Etats-Unis et l'autre acteur à son service Edgard Leblanc qui a finalement laissé le pays ce mardi 24 Septembre afin de participer à la 79e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies et c'est lui qui aura à adresser l'Assemblée générale le jeudi 26 septembre pour rapporter le message que l'Ambassade américaine lui a sans doute dicté.

Tout ce film déplorable confirme à quel point le pays est devenu nul sous la domination de l'impérialisme américain. Même pour participer à une Assemblée générale de l'ONU, c'est un casse-tête chinois pour les instruments incompétents, irresponsables sans vergogne. Que ces conseillers présidentiels sachent que c'est toujours ainsi que furent étiquetés les soumis, vendeurs de patrie par leurs acolytes patrons réactionnaires. Il n'est que d'attendre, ils seront demain humiliés comme moribond de la même manière que leur prédécesseur l'ancien Premier ministre Ariel Henry jeté dans la poubelle de l'histoire par les impérialistes.

Face au racisme à l'étranger et à l'intervention étrangère chez nous, le temps du réveil national d'Haïti est-il venu ?



Donald Trump et Kamala Harris ont débattu l'un contre l'autre le 10 septembre 2024. Les deux candidats représentent deux ailes de la classe dirigeante américaine, l'une effrontée, l'autre insidieuse. Combattons-les tous les deux et organisons notre propre lutte.



Un rassemblement d'Haïtiens et de leurs partisans devant l'église Saint-Jérôme sur l'avenue Nostrand le 17 septembre 2024 pour dénoncer les fausses allégations et la campagne de boucs émissaires lancées contre les immigrants haïtiens. Photo : Kim Ives/Haïti Liberté

Par Henriot Dorcent

Devant une audience télévisée de 67,1 millions de téléspectateurs, l'ancien président américain Donald Trump a proféré des mensonges racistes et éhontés contre les immigrants haïtiens vivant dans l'Ohio, les accusant de voler et de manger les chats et les chiens de leurs voisins, les qualifiant de « criminels » et de « terroristes ».

Le 12 septembre, deux jours après le débat présidentiel du 10 septembre entre Trump et sa rivale du Parti démocrate, la vice-présidente Kamala Harris, les menaces racistes à peine voilées ont déclenché des alertes à la bombe contre des entreprises de Springfield, dans l'Ohio, où les travailleurs sont majoritairement haïtiens. Le même jour, une alerte à la bombe a provoqué la fermeture de l'hôtel de ville de Springfield, où le maire a déclaré que les affirmations de la campagne Trump étaient sans fondement. Le 14 septembre, des alertes à la bombe ont également entraîné la fermeture de deux hôpitaux de Springfield.

Les Haïtiens organisent désormais leur réponse. Des organisations de défense des migrants comme la Haitian Bridge Alliance ont commencé à faire entendre leur voix. Les Haïtiens se sont rassemblés le 12 septembre dans la ville d'Elmont, à Long Island, à l'est de New York, à forte population haïtienne, pour protester contre les fausses allégations de Trump et celles du candidat républicain à la vice-présidence JD Vance.

Le 17 septembre, une soixantaine d'Haïtiens et leurs partisans, ainsi que les conseillères municipales de New York Mercedes Narcisse et Farah Louis, se sont rassemblés devant l'église catholique Saint-Jérôme au coin des avenues Nostrand et Newkirk à Brooklyn, NY. Organisé par Children for Change International, le rassemblement était intitulé « Immigrants United Against Hate ».

La plus grande mobilisation est prévue le 18 septembre au Nassau Coliseum au 1255 Hempstead Turnpike à Uniondale, NY sur Long Island, où Trump tiendra un rassemblement de campagne. Les Haïtiens, d'autres immigrants et leurs partisans organiseront une contre-manifestation qui se réunira à 15 heures.

Pendant ce temps, en Haïti, les politiciens et la bourgeoisie corrompue font tout pour maintenir leurs privilèges de classe et maintenir les masses populaires dans la plus abjecte misère. C'est notre meilleure occasion de nous organiser pour mieux répondre à ces fausses allégations qui, une fois de plus, ternissent notre dignité et nous rabaissent comme de vieux vêtements usés par la misère. Ils tentent de nous faire oublier les glorieuses luttes anticolonialistes et antiesclavagistes de nos ancêtres.

Nous ne devons pas abandonner notre lutte à la moitié hypocrite et hypocrite du duopole capitaliste américain, les démocrates. Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes !

Les nostalgiques du système esclavagiste veulent effacer de l'histoire de l'humanité l'exemple fort du peuple haïtien qui nous inspire à être résistants, humains, bons, libres, généreux, altruistes et socialistes.

Le temps est vraiment venu pour nous de nous organiser en Haïti et en Amérique du Nord pour faire respecter nos droits et cesser d'être traités comme des parias. Nous, Haïtiens, enfants de Dessalines, Capois La Mort, Christophe et Pétion, ne pouvons pas confier notre destin aux politiciens hypocrites du Parti démocrate américain. Nous devons construire nos propres organisations autonomes et indépendantes pour lutter contre les deux racismes : républicain et démocrate. Nous ne devons pas abandonner notre lutte à la moitié hypocrite et hypocrite du duopole capitaliste américain, les démocrates. Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes !

Il existe un dicton : les États n'ont pas d'amis, seulement des intérêts, pour paraphraser Charles de Gaulle, entre autres. Heureusement, les peuples ont des amis, qui les aident à défendre leurs intérêts. Un arc-en-ciel de peuples à travers le monde a apporté sa solidarité active au peuple haïtien face au grand ennemi de l'humanité.

Arrêtons d'avoir peur ! Organisons-nous pour mieux défendre nos intérêts et notre pays ! Nous sommes plus que ce que nous sommes devenus aujourd'hui. Nous sommes les vrais combattants de la liberté, nous avons été les premiers à abolir l'esclavage, continuons sur les traces de nos ancêtres, à lutter contre l'exploitation et la domination capitaliste. Ces actes et propos racistes dégradent ceux qui les accomplissent et les prononcent. Ne nous soumettons à aucun des deux partis qui ne représentent que les deux tactiques du système capitaliste américain. Les républicains sont ouvertement racistes, tandis que les démocrates le sont tout autant, mais cela ne se révèle dans leur pratique que par leur sournoiserie et leur hypocrisie.

Organisons-nous par nous-mêmes et pour nous-mêmes ! Ne nous laissons pas manipuler par les caciques de la politique américaine. Nos droits les plus élémentaires sont bafoués. Nous sommes les premières victimes du racisme américain, de l'hyperinflation économique, de toutes sortes de discriminations (raciales et sociales). Nous recevons les plus bas salaires en raison de notre origine sociale. Nous sommes victimes de brutalités policières. Nous payons des loyers très chers sans subventions. Le coût de la vie augmente à un rythme nettement supérieur à l'augmentation de notre salaire. Nous payons plus cher l'achat d'une voiture et les primes d'assurance automobile. Nos salaires sont inférieurs à ceux de toute autre catégorie d'immigrés, et nous payons plus qu'eux pour tous nos besoins.

Il nous faut néanmoins gagner et nous unir aux autres travailleurs immigrés ainsi qu'aux travailleurs américains dans notre lutte de classe commune.

Le temps de la révolte est venu tant en Haïti qu'aux USA. Après ces propos malveillants de Donald Trump et JD Vance, si nous ne nous soulevons pas, ce sera impardonnable. Nous devons nous élever contre l'intervention, la corruption et l'insécurité en Haïti et contre la discrimination raciale et sociale aux États-Unis.

Organisons nos forces partout pour mieux lutter contre le système capitaliste avec ses fléaux de racisme et de sexisme et le paquet de « politiques identitaires » que les libéraux et les démocrates utilisent pour cacher ce système monstrueux de guerre, d'oppression et d'exploitation.

Progressistes haïtiens, unissons-nous pour lutter pour la libération nationale d'Haïti.

La liberté ou la mort ! La patrie ou la mort !



« Organisons-nous par nous-mêmes et pour nous-mêmes ! Ne nous laissons pas manipuler par les caciques de la politique américaine. Le temps de la révolte est venu, tant en Haïti qu'aux États-Unis. » Photo : Radyo Rezistans

Manifestasyon Mouvman « Reconocido » devan Palè Nasyonal Dominiken



Manifestasyon Ayisyen ak Dominiken desandan Ayisyen nan Repiblik Dominiken

Lendi 23 septanm lan, onz lane aprè desizyon 168-13 la, aktivis Mouvman « Reconocido » yo te rasanble devan Palè Nasyonal Sendomeng pou mande gouvènman rasis Abinadè a mete fen nan kanpay denasyonalizasyon, diskriminasyon rasyal ak apated. Kòm konsekans desizyon an, plis pase desan mil moun yo te pèdi nasyonalite yo sou kritè rasyal, tou senpleman paske yo se pitit ak pitit pitit imigran ayisyen.

Malgre Lwa 169-14 te retabli nasyonalite moun sa yo rele Gwoup A a, moun ki te gen yon rejis sivil, li te ratifye tou denasyonalizasyon majorite ki te manke rejis sa a, ki te kreye yon chemen natiralizasyon espesyal pou moun ki gen desandan dominiken , klase nan Gwoup B. Sepandan, pratik, pwosesis sa a otorite yo te anpeche l. Jouk jounen jodi a, se sèlman 1% moun nan gwoup B ki te benefisye dekrè natiralizasyon an, e kèk moun sa yo toujou ap tann pou yo prete sèman. Menm nan 799 moun ki te resevwa dekrè, pa gen youn ki te resevwa dokiman definitif yo. Kòm pou Gwoup A, mwens pase 50% te rive jwenn aksè nan dokiman yo, dapre dènye rapò Patisipasyon Sitwayen an sou aplikasyon Lwa 169-14 la." yo te avèti.

Sou deviz "tout dwa pou tout Dominiken", Mouvman « Reconocido » fè yon kanpay pandan mwa septanm nan pou restitisyon total dwa sosyal, ekonomik ak politik pèp dominiken desandan ayisyen ki afekte nan santans 168 -13 ak lwa 169. -14.

"Apre onz ane, sèt nan yo te pase pandan gouvènman PLD yo ak kat ak gouvènman PRM a, sitiyasyon pèp dominiken desandan ayisyen vin pi mal. Anplis esklizyon ak majinalizasyon sistèm segregasyon ofisyèl rasyal ak diskriminasyon sa a, genyen arestasyon abitrè, ekstòsyon, vòl, tretman imilyan ak atak ilegal lapolis, militè ak ajan imigrasyon yo. Chase moun sa a gouvènman nasyonal te deklannche a vyole prensip sipozisyon inosan, lè li sible: chak moun nwa yo sispèk yo se etranje ak nan yon sitiyasyon imigrasyon iregilye. Direksyon Jeneral Imigrasyon an te arete plizyè milye moun Dominiken desandan ayisyen nan kat dènye ane ki sot pase yo pou rezon depòtasyon, malgre lefèt ke sanksyon an egzil, nan lòt tan te aplike pa diktati Trujillo ak Balaguer, pa egziste nan Lejislasyon dominiken an te konfime òganizasyon an, ki te sibi mezi pwoteksyon CIDH akòz pèsekisyon yo te soufri nan peyi a.

Nan deklarasyon an, Mouvman « Reconocido » a mande Prezidan Abinader ak lòt pòtpawòl gouvènman an pou yo sispann diskou rayisman ki blame fanm ak timoun imigran pou yon swadizan sichaj nan sante piblik ak edikasyon, pou ankouraje ofisyèl nan lekòl ak lopital yo fè diskriminasyon kont fanm ak timoun, ni imigran yo ak timoun. Dominiken desandan ayisyen. « Nou mande tout respè pou dwa ak lasante ak edikasyon. Ajitasyon rasis gouvènman an k ap chèche blame moun nwa pou yon sitiyasyon dezenvestisman leta sispann. Answit, nou mande pou detansyon abitrè ak ilegal fanm Dominiken ak tibebe desandan ayisyen sispann, enkli detansyon alantou lopital ak lekòl yo tou. »

Le racisme contre les Haïtiens n'a pas commencé à Springfield, dans l'Ohio



Des immigrants haïtiens protestent contre la politique d'immigration de l'administration Trump à St. Paul, Minnesota, le 20 janvier 2018. (Fibonacci Blue / CC BY 2.0)

Par Ayendy Bonifacio*

Au début du XIXe siècle, les élites américaines diabolisaient les esclaves auto-libérés de la Révolution haïtienne en les qualifiant de dangereux pratiquants de rituels barbares. Aujourd'hui, les républicains ressassent des clichés similaires pour justifier une politique d'immigration sévère et attiser la panique des nativistes.

De toutes les déclarations extravagantes lors du débat présidentiel entre l'ancien président Donald Trump et la vice-présidente Kamala Harris, la plus absurde a été l'exclamation de Trump selon laquelle les migrants haïtiens de Springfield, dans l'Ohio, mangeaient du chien. Non seulement c'est un mensonge raciste, mais cela fait également partie d'une longue histoire d'anti-haïtianisme à travers les États-Unis et l'hémisphère occidental.



Des Haïtiens montent à bord d'autobus pendant leur traitement à Guantanamo Bay, à Cuba, le 31 décembre 1994. (Archives nationales des États-Unis)

L'histoire du sentiment anti-haïtien aux États-Unis remonte à la révolution haïtienne de 1791-1804, lorsque la population asservie d'Haïti a courageusement renversé le régime colonial français et déclaré son indépendance. Ce fut une victoire monumentale pour le mouvement abolitionniste mondial. Pourtant, ce triomphe a envoyé des ondes de choc dans la société américaine, semant la peur dans le cœur des propriétaires d'esclaves et de leurs alliés politiques, qui exerçaient une influence considérable sur les principaux journaux du pays.

Au lieu de célébrer le soulèvement historique d'Haïti, les médias américains l'ont présenté comme une contagion dangereuse qui se propageait depuis les Caraïbes et menaçait d'infecter les États-Unis avec des notions de rébellion noire et de bouleversements sociaux. Des dirigeants haïtiens comme Toussaint L'Ouverture, Jean-Jacques Dessalines et Jean-Pierre Boyer ont été vilipendés comme des menaces à l'ordre social, alimentant des craintes racistes profondément ancrées qui visaient à préserver l'institution de l'esclavage à tout prix.

Pendant et après la révolution haïtienne, la presse américaine a fréquemment fait état de la barbarie et de la primitivité supposées d'Haïti et de son peuple. En effet, des histoires ont circulé sur les Haïtiens mangeant des animaux et pratiquant le cannibalisme depuis la fondation du pays. Ces récits sont apparus dans des romans, des récits de voyage et des journaux, reliant souvent ces pratiques aux rituels religieux vaudous et invoquant des termes comme « Haïti cannibale » et « république cannibale » pour décrire la nation.

Dans son livre Hayti or the Black Republic de 1884, Sir Spenser St John, un diplomate britannique, a fait des récits sensationnels de pratiques cannibales présumées en Haïti, principalement basées sur des rumeurs et des ouï-dire. Dans un chapitre intitulé « Culte vaudois et cannibalisme », il écrit : « Il n'y a pas de sujet plus difficile à traiter que le culte vaudois et le cannibalisme qui accompagne trop souvent ses rites. » Le journal Evening Star de Washington, DC, a rapporté en 1902 : « *Le vaudois est du cannibalisme à la deuxième étape. Dans le premier cas, un sauvage mange de la chair humaine en guise de triomphe extrême sur un ennemi ; l'appétit grandit jusqu'à ce que la nourriture soit offerte à n'importe qui.* »

Les présidents américains ont également propagé des histoires de cannibalisme et de consommation d'animaux pendant et après la révolution haïtienne. Thomas Jefferson, qui a réduit en esclavage plus de six cents personnes dans sa plantation de Monticello, a été président des États-Unis pendant et après la révolution. Il est souvent cité pour avoir dénigré le peuple haïtien autrefois asservi, le qualifiant de « cannibales de la terrible république », et les historiens affirment que ses opinions racistes ont influencé sa politique isolationniste envers Haïti.

Pendant son mandat, l'administration de Jefferson a coupé l'aide aux forces du leader révolutionnaire L'Ouverture, isolé Haïti et refusé de reconnaître la souveraineté haïtienne. Le Parti républicain jeffersonien, ainsi que le Parti fédéraliste, craignaient qu'une Haïti indépendante n'attise les rébellions noires sur le sol américain. À l'époque, cependant, le premier empereur d'Haïti, le leader révolutionnaire Dessalines, était plus préoccupé par la stabilité financière du pays et par la reconnaissance politique de sa souveraineté dans le monde.

Pourtant, ces discours racistes, enracinés dans les angoisses des élites blanches, ont contribué à établir les bases d'un anti-haïtianisme qui continue de faire surface dans la politique américaine aujourd'hui. Tout comme ces premières histoires diabolisaient les révolutionnaires noirs, les politiciens et commentateurs d'extrême droite d'aujourd'hui s'appuient sur des images déformées similaires pour vilipender les immigrants haïtiens, les présentant comme une menace pour la sécurité nationale, l'économie et même la moralité publique.

Dans un exemple tragique, un accident mortel de bus scolaire impliquant un chauffeur haïtien immigré à Springfield, dans l'Ohio, l'année dernière, a déclenché une tempête de rhétorique anti-immigrés. L'accident a tué Aiden Clark, onze ans, et a fait vingt-trois blessés parmi les élèves. Le conducteur de l'autre véhicule impliqué dans l'accident, dont le permis de conduire étranger n'était pas valide dans l'Ohio, est devenu un point de discorde pour les politiciens d'extrême droite, notamment le sénateur républicain de l'Ohio J. D. Vance, qui a utilisé cette tragédie pour attiser les craintes xénophobes à l'égard des immigrants haïtiens. La nuit même où Trump a allégué que les migrants haïtiens *« mangeaient des chiens »*, le père de l'enfant tué dans l'accident a demandé aux politiciens de ne pas utiliser le nom de son fils à des fins « politiques ». *« Utiliser Aiden comme un outil politique est, pour le moins, répréhensible* », a déclaré Nathan Clark. « *Mon fils, Aiden Clark, n'a pas été assassiné. Il a été tué accidentellement par un immigré d'Haïti.* »

Une histoire de politique discriminatoire envers les immigrants

Depuis le début de la pandémie, Springfield a connu un afflux d'immigrants haïtiens, attirés par les opportunités d'emploi dans l'industrie manufacturière et l'entreposage. Cette migration locale fait partie d'un schéma plus large, avec des dizaines de milliers d'Haïtiens cherchant refuge aux États-Unis ces dernières années en raison de l'instabilité économique et des troubles politiques en Haïti. À Springfield, l'arrivée de pas moins de 20 000 Haïtiens dans une ville d'environ 60 000 habitants a à la fois revitalisé l'économie locale et exercé une pression sur les services publics tels que le logement, les écoles et les hôpitaux. Pourtant, au lieu de reconnaître les contributions positives de ces immigrants, Vance et d'autres ont choisi d'utiliser le ressentiment à leur encontre comme une arme à des fins politiques.

Dans une interview de 2021 publiée dans le rapport de la NACLA, Ninaj Raoul, cofondatrice de Haitian Women for Haitian Refugees (HWHR), nous rappelle que « l'anti-noirisme, en particulier l'anti-haïtianisme, façonne la politique d'immigration américaine, quel que soit le parti politique au pouvoir ». En septembre 2021, l'administration Biden a reclassé Haïti au statut de protection temporaire (TPS) – une forme de protection contre l'expulsion supprimée sous l'administration Trump – en raison de la crise croissante du pays, notamment l'assassinat du président Jovenel Moïse en 2021 et un tremblement de terre dévastateur la même année. Cette décision a reconnu la grave instabilité politique, la violence et les violations des droits de l'homme en Haïti.

Cependant, peu de temps après, l'administration Biden a annoncé une stratégie qui a entraîné l'expulsion rapide de milliers de migrants haïtiens arrivant à la frontière américaine à Del Rio, au Texas. Beaucoup de ces migrants ont été expulsés vers Haïti ou poussés vers le Mexique sans pouvoir accéder à leur droit légal à l'examen des demandes d'asile. Le traitement sévère infligé aux migrants par le Customs and Border Protection (CBP) – notamment des scènes virales d'agents montés à cheval encerclant des Haïtiens et semblant utiliser leurs rênes comme un fouet – a suscité l'indignation du public et mis en évidence la nature contradictoire de la politique d'immigration américaine envers les Haïtiens.

Ce ciblage des immigrants haïtiens n'est pas nouveau. Il s'inscrit dans une longue histoire de politique d'immigration discriminatoire des États-Unis à l'égard des Haïtiens. À la fin des années 1970, les Haïtiens fuyant le régime autoritaire de Duvalier étaient classés comme « immigrants économiques » plutôt que comme réfugiés politiques, ce qui les rendait inéligibles à l'asile malgré les violations brutales des droits de l'homme auxquelles ils étaient confrontés dans leur pays. En 1981, le président Ronald Reagan a autorisé la garde côtière américaine à intercepter les migrants haïtiens en mer et à les renvoyer sans examen approprié de leur demande d'asile. En 1991 et 1992, des demandeurs d'asile haïtiens fuyant les persécutions à la suite du premier coup d'État contre Jean-Bertrand Aristide ont été détenus à Guantanamo pendant six mois. En mai 1992, environ 11 300 réfugiés étaient détenus à la base militaire. Un petit pourcentage de migrants à Guantanamo ont été testés positifs au VIH, ce qui a entraîné leur détention indéfinie et des normes plus strictes pour prouver leur demande d'asile, et la stigmatisation des immigrants haïtiens en général. La plupart des personnes détenues à Guantanamo ont été expulsées. En 1994, des Haïtiens (et des Cubains) ont de nouveau été détenus à Guantanamo.

Cette diffamation a atteint de nouveaux sommets lorsque l'équipe de campagne de Trump, aux côtés de Vance et d'autres personnalités républicaines comme Ted Cruz, a commencé à promouvoir une histoire manifestement fausse selon laquelle des immigrants haïtiens de Springfield avaient enlevé et mangé les animaux de compagnie de leurs voisins. Il n'existe aucune preuve de ces allégations – les responsables locaux et les forces de l'ordre les ont rejetées en bloc. Mais la rumeur a néanmoins continué à s'envenimer, alimentée par les médias sociaux et la rhétorique sensationnaliste. Depuis les déclarations de Trump lors du débat, des institutions de Springfield ont fait état d'alertes à la bombe. On ne sait pas encore si ces menaces à la bombe sont directement liées aux propos incendiaires et mensongers sur les Haïtiens.

Une telle rhétorique n'est pas seulement cruelle et déshumanisante,



De toutes les déclarations extravagantes prononcées lors du débat présidentiel entre l'ancien président Donald Trump et la vice-présidente Kamala Harris, la plus absurde a été l'exclamation de Trump selon laquelle les migrants haïtiens de Springfield, dans l'Ohio, mangeaient du chien

elle est aussi une stratégie politique délibérée. En attisant la peur et la division, des personnalités comme Vance et Trump cherchent à galvaniser leur base politique. Les attaques contre la communauté haïtienne de Springfield font écho à des thèmes anti-immigrés plus larges qui sont au cœur de la campagne de Trump, notamment la fausse notion d'une « invasion » de migrants et l'idée que les immigrants épuisent les services sociaux.

Le contexte historique est important. De la révolution haïtienne à nos jours, l'anti-haïtianisme a été un outil utilisé pour renforcer les structures de pouvoir racistes et pour saper les mouvements pour l'égalité raciale. Tout comme les élites blanches du XIXe siècle ont utilisé le spectre des révolutionnaires haïtiens pour justifier l'esclavage et l'oppression, les politiciens d'aujourd'hui utilisent l'image des immigrants haïtiens pour justifier des politiques d'immigration sévères et une rhétorique xénophobe.

Nous ne pouvons pas permettre à ces vieux récits dangereux de reprendre racine. En tant que société, nous devons rejeter cette campagne de peur et reconnaître l'humanité et la dignité des immigrants haïtiens, qui ont longtemps été confrontés à des préjugés aux États-Unis. Il ne s'agit pas d'une force d'invasion, mais d'individus et de familles en quête de sécurité, d'opportunités et d'une vie meilleure, comme l'ont fait des générations d'immigrants avant eux.

***Ayendy Bonifacio** est professeur adjoint d'études littéraires ethniques américaines à l'Université de Toledo et auteur de Paratextuality in Anglophone and Hispanophone Poems in the U.S. Press, 1855-1901.

Nacla 16 Septembre 2024
The Jacobins 18 Septembre 2024

Conseil Présidentiel de Transition, histoire d'une création !



La Secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), Mme Louise Mushikiwabo

Par Catherine Charlemagne

(6e partie)

La Communauté internationale, impatiente de boucler cette histoire du Conseil Présidentiel de Transition, s'était précipitée pour réagir de manière positive à la publication du décret portant sur sa création. A tout seigneur, tout honneur ! C'est la CARICOM qui a été la première à apporter son soutien à la publication du faux-vrai décret le vendredi 12 avril 2024. Quelques instants après, c'est Washington qui annonçait avoir ordonné le décaissement de 60 millions de dollars d'aide pour l'achat de matériels destinés à la police haïtienne. Puis, on enchaine avec un Tweet sur **X,** anciennement Twitter, du Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) qui croit qu'un grand pas a été franchi avec ce décret portant sur la création du CPT. *« Le BINUH continue de suivre de près le processus politique haïtien ayant amené à la publication le 12 avril du décret portant création du Conseil Présidentiel de Transition.*

Nous réaffirmons notre engagement à accompagner les institutions du pays dans leurs efforts pour la restauration des institutions démocratiques » a posté Maria Isabel Salvador, la cheffe de BINUH et Représentante du Secrétaire général de l'ONU en Haïti ce même vendredi 12 avril 2024. Le dimanche 14 avril 2024, c'est la Secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), Mme Louise Mushikiwabo, qui, dans un communiqué, avait salué, selon elle, l'esprit de concorde et de dépassement de l'ensemble des acteurs haïtiens du processus en vue d'arriver à cette étape cruciale. *« La Secrétaire générale de la Francophonie a salué l'esprit de concorde et de dépassement affiché par l'ensemble des acteurs politiques, de la Société civile et du Secteur privé au bénéfice de l'intérêt supérieur de la Nation, à cette étape sensible de l'évolution politique du pays. Je réaffirme l'engagement de la Francophonie à accompagner aux côtés de ses partenaires internationaux, Haïti, Etat membre fondateur, dans ce processus du retour à la légalité constitutionnelle et à une vie socio-politique apaisée »* peut-on lire dans le communiqué datant du dimanche 14 avril 2024 et portant la signature de sa Secrétaire générale, Mme Louise Mushikiwabo. Le lendemain, est venu le tour de l'Union européenne d'associer sa voix à la chorale saluant la coopération du gouvernement démissionnaire en publiant le faux-vrai décret pourtant loin de plaire aux membres du CPT.

Dans un communiqué publié le 15 avril 2024, le porte-parole de l'Union européenne indique qu'« *Il est désormais crucial que le Conseil Présidentiel de Transition soit formellement nommé par le gouvernement sortant du Premier ministre Ariel Henry sans plus attendre. Cela permettra ensuite la nomination d'un nouveau Premier ministre par ce Conseil. Le pays a besoin urgemment d'une solution haïtienne pour mettre fin au vide politique actuel et faire face à la crise politique, sécuritaire et humanitaire de longue date. Nous appelons toutes les forces politiques haïtiennes à coopérer sincèrement à la réalisation de cet objectif. La nomination du CPT est également nécessaire pour ouvrir la voie au déploiement de la Mission Multinationale de Soutien à la Sécurité, mandatée par la Résolution 2699 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies, pour soutenir les efforts de la Police nationale d'Haïti dans sa lutte contre les gangs, restaurer l'État de droit et la sécurité dans le pays, pour finalement aboutir sur des élections démocratiques tenues dans des bonnes conditions »*.

Enfin, la quasi totalité des Etats dits amis d'Haïti et pour la plupart se disant prêts à envoyer des troupes en Haïti dans le cadre de la Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité en Haïti (MMAS), notamment le Kenya, le Canada, la France et la Jamaïque, ont salué les protagonistes haïtiens pour cette significative décision qui a été prise. Or, malgré ce concert d'encouragement, l'on est toujours en plein cafouillage, controverse et polémique dûs, justement, à la maladresse des autorités assurant l'intérim en attendant la prise de fonction du Conseil Présidentiel de Transition.

Alors que le gouvernement, entendait, en effet, revenir sur le décret qui a été publié et qui, selon lui, n'avait pas eu son feu vert, les parties prenantes de l'Accord et du décret sont vite montés au créneau et ont rejeté catégoriquement le décret du gouvernement intérimaire qui n'est, en réalité, pas le bon, en tout cas, c'est ce qu'avait prétendu le Conseil des ministres qui disait travailler à finaliser le document définitif. Pour toutes les parties prenantes, le gouvernement intérimaire chercherait à saboter tout le processus en modifiant profondément le texte original. Dans une prise de position collective, l'ensemble des organisations dites parties prenantes qui ont mis en œuvre, sous le label de la CARICOM, cette structure devant remplir le rôle de la présidence provisoire de la République, a fait sortir une note publique dans laquelle elles ont notifié les causes et les raisons qui ont conduit à la mise en place de cet exécutif collégial à travers ces neufs membres désignés par les parties prenantes.

Dans un communiqué en date du 13 avril 2024, les parties prenantes se disaient « *profondément choquées en prenant connaissance du décret publié le 12 avril 2024 par le gouvernement présidé par le Premier ministre empêché Dr Ariel Henry »*. Pour la vérité et pour l'histoire, nous publions intégralement la note de contestation portant les signatures de tous les membres des parties prenantes. « *Les représentant.e.s des organisations politiques, économiques, religieuses et de la Société civile, soussignées, parties prenantes du processus politique ayant débouché sur la signature, le 3 avril 2024, avec la facilitation de la CARICOM, de l'Accord pour une Transition Pacifique et Ordonnée, saluent le courage du peuple haïtien victime, particulièrement depuis 34 mois, d'une détérioration sans précédent de la situation sécuritaire, socio-économique et des conditions de vie de la grande majorité de nos concitoyennes et concitoyens.*

*Ces organisations sont profondément choquées en prenant connaissance du décret publié le 12 avril 2024 par le gouvernement présidé par le Premier ministre empêché le Dr Ariel Henry, et dénoncent l'introduction de modifications majeures qui dénaturent le projet consensuel d'un exécutif bicéphale porté par le Conseil Présidentiel de Transition, consensus patiemment et laborieusement construit entre les Parties Prenantes à partir du 11 mars 2024. Les organisations soussignées, parties prenantes du processus de dialogue dont les résultats ont permis l'entente du 11 mars 2024, contestent la validité du décret du 12 avril 2024 pour les raisons suivantes : **1.** Le Premier ministre empêché et son gouvernement démissionnaires ont délibérément choisi de ne pas respecter les engagements auxquels ils ont souscrit, à travers leurs représentants directs regroupés au sein de l'Accord du 21 décembre (cf. correspondance du 1e avril 2024 adressée aux Chefs d'État et de Gouvernement de la CARICOM par les signataires de l'Accord du 21 décembre pour désigner le Dr. Louis Gérald Gilles comme membre du Conseil Présidentiel de Transition).*

*Les parties prenantes, y compris les représentants de ce Gouvernement, ont désigné leurs représentant.e.s au Conseil Présidentiel de Transition dans les conditions définies conjointement à la réunion du 11 mars 2024. **2.** Le Premier ministre empêché et le Gouvernement démissionnaires ont choisi de ne pas publier, ni même mentionner, l'Accord politique du 3 avril 2024 dans le décret du 12 avril portant création du Conseil Présidentiel de Transition et ne pas rendre public Le Moniteur Spécial N° 14-A relatif à l' « Arrêté nommant les Membres du Conseil Présidentiel de Transition »*. Il convient toutefois de rappeler que le Premier ministre Ariel Henry a accédé au pouvoir dans des circonstances d'exception liées à l'assassinat le 7 juillet 2021 du Président Jovenel Moise, à la faveur de trois accords politiques dont deux ont été publiés dans *Le Moniteur*. **3.** Ces circonstances d'exception ont été traduites dans un premier temps dans l'Accord du 11 septembre 2021, publié dans le Moniteur le 17 septembre 2021 pour consolider le pouvoir du Dr Ariel Henry fraichement investi le 22 juillet 2021 par son prédécesseur le Premier ministre a.i Claude Joseph ;

Ces circonstances d'exception ont été traduites dans un second temps dans l'Accord du 21 décembre 2022, publié dans *Le Moniteur* le 3 janvier 2023, pour étendre le mandat du Premier ministre Ariel Henry jusqu'au 7 février 2024. **4.** Après environ 33 mois d'exercice du pouvoir, ces circonstances se sont aggravées avec « *les territoires perdus »*, les flots de déplacés internes, l'interruption des circuits d'approvisionnement du pays, le dysfonctionnement de l'Administration publique, etc. Tout cela justifie amplement la publication dans *Le Moniteur* de l'Accord du 3 avril 2024, portant création du Conseil Présidentiel de Transition et la mise en place d'un Gouvernement de sauvetage et d'Union nationale dirigé par un nouveau Premier ministre de consensus, conformément aux engagements pris, en présence de la CARICOM, par ce Gouvernement de facto.



Le Moniteur

Paraissant du Lundi au Vendredi — JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE D'HAITI — Directeur Général Ronald Saint Jean

179e Année – Spécial N° 14-A — PORT-AU-PRINCE — Vendredi 12 Avril 2024

SOMMAIRE

ARRÊTÉ

ARRÊTÉ NOMMANT LES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSIDENTIEL DE TRANSITION

NUMÉRO SPÉCIAL

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

ARRÊTÉ NOMMANT LES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSIDENTIEL DE TRANSITION

LE CONSEIL DES MINISTRES

Vu la Constitution de la République ;

Vu l'Accord Politique pour une Gouvernance Apaisée et Efficace de la Période Intérimaire des 10, 11, 12, 13 et 14 septembre 2021 publié au Journal Officiel « Le Moniteur », Spécial N° 46 du vendredi 17 septembre 2021 ;

Vu le Consensus National pour une Transition Inclusive et des Élections Transparentes du 21 décembre 2022 publié au Journal Officiel « Le Moniteur », Spécial N° 1 du 3 janvier 2023 ;

Vu le Décret du 17 mai 2005 portant organisation de l'Administration centrale de l'État ;

Le décret nommant les neuf membres du Conseil Présidentiel de Transition a été publié dans le Moniteur du 12 et celui du 16 avril 2024

5. Nous devons rappeler qu'en absence des Accords politiques du 11 septembre 2021 et du 21 décembre 2022, aucun membre de l'actuel Cabinet n'aurait été éligible pour être Ministre ou Premier ministre sur la base des dispositions de la Constitution. **6**. Les parties prenantes restent attachées au consensus construit à partir du 11 mars 2024. Consensus qui est codifié dans l'Accord pour une Transition pacifique et ordonnée signé le 3 avril 2024 entre différents acteurs, y compris les signataires de l'Accord du 21 décembre 2022. Les parties prenantes soussignées exigent le strict respect des engagements auxquels le gouvernement démissionnaire a souscrit au cours du processus politique conduit par la CARICOM.

Elles demandent que les dispositions soient prises pour publier dans *Le Moniteur* l'Accord politique et le document portant organisation et fonctionnement du Conseil Présidentiel ; Mettre en relation les Commissions de passation de pouvoirs bipartites ; Installer dans les meilleurs délais le Conseil Présidentiel de Transition dans la forme et la teneur définies dans l'Accord Politique pour une Transition Pacifique et Ordonnée du 3 avril 2024. Ce Communiqué et prise de position commune est signé de : Andrée Magali COMEAU DENIS, Ernst MATHURIN et Jacques Ted ST-DIC pour l'Accord du 30 août 2021 dit Accord de Montana; Saurel JACINTHE et Vikerson GARNIER pour l'Accord du 21 décembre 2022; Raina FORBIN et Pierre Marie Boisson pour les Associations patronales et regroupements d'hommes et de femmes d'affaires haïtiens; Clarens RENOIS et Liné BALTHAZAR pour le Collectif des Partis Politiques du 30 Janvier 2023; Leslie Voltaire pour le parti Fanmi Lavalas; Weesley PIERRE pour le parti Pitit Desalin; Sterline CIVIL et Antoine Rodon Bien-Aimé pour la Plateforme Résistance Démocratique (RED/EDE) et le regroupement politique Compromis Historique; Georges Wilbert FRANCK et Pierre Jean Raymond ANDRE pour le Groupe de la Société civile; René JEAN-JUMEAU et Jean Lucien LIGONDÉ pour le Rassemblement pour une Entente Nationale (REN)/Inter-Foi. »

Après la sortie au vitriole des acteurs des parties prenantes pour le CPT par ce communiqué, le gouvernement démissionnaire a pris rapidement la décision de publier le « vrai décret » dès le mardi 16 avril 2024 dans le journal officiel *Le Moniteur,* histoire de clore une polémique qui le mettait davantage en difficulté face à l'opinion nationale et surtout devant la Communauté internationale, entre autres, la CARICOM et Washington en particulier. Certes, le projet de décret des parties prenantes a été remanié de fond en comble. D'ailleurs, c'est plus qu'une simple correction, c'est carrément un nouveau texte qui a été publié. Mais, au moins, cela a fait baisser la polémique d'un cran. Surtout, l'opinion publique et les observateurs ne comprenaient pas l'attitude du gouvernement qui a provoqué inutilement un débat sans réels fondements sur la première publication. Très peu de chose, sinon pas du tout, n'a été porté comme correctif par rapport à la publication du 12 avril. Il s'agissait de trois *« erreurs matérielles »* comme on dit dans le jargon qui ont été corrigées dans la version contestée. Dans l'ensemble, le texte qui a été publié dans *Le Moniteur* le 12 et celui du 16 avril 2024 ont très peu de différence, sinon aucune sur le fond.

Finalement, dans le décret que le gouvernement démissionnaire considère comme le « VRAI » qui a été publié quatre jours plus tard, il a seulement ajouté ces trois considérants qui, paraît-il, manquaient dans le « faux-vrai »

suite à la page(16)

Eating Pets or Devouring Sovereignty? Notes on Anti-Haitian Racism



U.S. Secretary of State Anthony Blinken directs de facto Prime Minister Garry Conille to the microphones during his visit to Haiti on Sep. 5. Is the current U.S. administration's trampling of Haiti's sovereignty any less outrageous than the Trump campaign's lies about Haitian migrants in Ohio?

by Jemima Pierre

Calling Haitian migrants "pet eaters" is racist and dehumanizing. So is the continuing attack on Haitian sovereignty by the U.S. and its global allies

The anti-Haitian utterances by the Republican presidential ticket unleashed an avalanche of racist memes and jokes about Haitians, Haitian migrants, and U.S. citizens of Haitian descent.

It began with Ohio senator and Vice Presidential candidate JD Vance's tweet claiming – falsely – that "Haitian illegal immigrants" were "draining social services and generally causing chaos all over Springfield, Ohio." Vance continued the lie by asserting, "Reports now show that people have had their pets abducted and eaten by people who shouldn't be in this country."

in part, because it was buoyed by a long-standing, everyday racist anti-Haitian ideology in the United States – and in the West. In fact, while Ohio's Haitian migrants have since received sympathetic attention from the corporate media (which has run stories about Haitian migrants as ideal factory workers and dignified individuals with a proud history), it is more typical of this same media to attack, slander, and demonize Haiti and Haitian people.

With so many people expressing surprise and disdain about the racist vitriol against Haitian migrants in the U.S., one could be forgiven for not knowing that this is not the first, or second, or third time that Haitian migrants have been slandered with racist vitriol. Slandering Haiti has been a pastime for the white west since the late 1700s, when enslaved Africans rose up to fight their white enslavers and won, disrupting white supremacy and changing the definition of "freedom" and "human" in

Anti-Haitian utterances by the Republican presidential ticket unleashed an avalanche of racist memes and jokes about Haitians on social media platforms, like the examples above.

Donald Trump was quick to follow-up and double-down on Vance's slanderous comments. In the televised presidential debate with his Democrat rival Kamala Harris, Trump insinuated that Haitian migrants were "eating the pets, eating the dogs, eating the cats" of Ohio's citizens.

Soon, hundreds of thousands of people in the U.S. and around the world gleefully joined in, contributing to a racist pile-on that has seen a violent backlash against Springfield's Haitian population. Bomb threats have caused the closure of local schools, Springfield's city hall, and other locations. Families have been attacked. Many Haitians have been afraid to leave their homes. Others have fled the small Ohio town. It did not matter that the story was fake: it had started when a racist white woman, Erika Lee, posted a false story about her friend's Haitian neighbors supposedly stealing and eating cats, and was deliberately amplified by a Nazi group in Ohio in an effort to demonize Haitians.

The Nazi efforts to demonize Haitians clearly worked. And it worked, the process.

During the early years of Haiti's existence, Haitians were disparaged as "barbaric," "savages," and "cannibals." The *New York Times* was notorious for casting Haiti as a wasteland of Black savagery. During the first U.S. occupation of Haiti (1915-1934), it quoted the administrative commander of the U.S. military forces, H.S. Knapp who said: "if Haiti were now left to herself, there would be a slipping back into barbarism." This is language describing Haiti from a 1915 editorial : "a weary list of toy kings, emperors, presidents, of revolutions, exiles, suicides, slaughters, corruption, a civilization…which has been sinking, and is brutal and permeated with magical rites."

Here is a Jan. 4, 1921 headline from that same "paper of record:" "Natives in Haiti Ate a Marine Officer." In a 1920 *National Geographic* article titled "Haiti and Its Regeneration by the United States," the author writes of "the sacrifice of children and animals to the mumbo jumbos of local wizards." And on and on.

The vilification of Haitian people in the western press, and from politicians and laypeople, has continued unabated. In the 1980s, Haitian migrants fleeing the U.S.-backed Duvalier dictatorship and arriving in South Florida were described as dirty "boat people," a notorious stereotype that had an inordinate impact on Haitian migrant school children. In 1983, Haitian people were accused of being "HIV/AIDS carriers" and listed by Center for Disease Control as the only racial/ethnic group (of the "4-H Club") at risk of AIDS: homosexuals, hemophiliacs, heroin addicts, and Haitians. Indeed, in the early 1990s, the U.S. used this vicious lie that Haitians were AIDS carriers to turn its naval base at Guantanamo Bay into an open air prison for Haitian asylum seekers while denying them due process.

In 1994, then-Congressman Joe Biden, had this to say about Haiti: "If Haiti — a God-awful thing to say — if Haiti just quietly sunk into the Caribbean or rose up 300 feet, it wouldn't matter a whole lot to our interests."

Over the years, some evangelicals have castigated Haitians for making a "deal with the devil" because their religious practices were supposedly responsible for the 2010 earthquake that killed many tens of thousands of people. They were called "bandits" when fighting the first U.S. occupation of their country and "gangs" when protesting the Core Group-installed Prime Minister in 2021 and 2022. Haitians are now seen primarily as "gang members," and, as recently as spring of 2024, as "cannibals." In a way, the current smear that Haitian migrants in Springfield, Ohio are "dog and cat eaters" *pales* in comparison to the Western media frenzy, over the past three years, around the claim that Haiti is a cesspool of violence with "gang" members cannibalizing people.

In today's political environment, the outrage over the racist lie that Haitian migrants in Springfield, Ohio are stealing and eating people's pets has been filtered through partisan presidential politics. All responses purportedly on behalf of Haitian people have therefore focused on racism as a unique feature of the Republican party and white conservatives and fascists since it was JD Vance and Donald Trump that catapulted the "eating pets" lie into the national spotlight. As such, it is not surprising to see the corporate media actually conducting actual journalism – questioning the racist claims against Haitian migrants in Ohio, sending reporters to speak with local communities, etc. Meanwhile, Democratic Party operatives have treated the racist charges against the Haitian migrants as a godsend, using the controversy to point to Republicans as the always-already-unrepentant white supremacists.

But what should we call Biden's actions in September 2021? After right-wingers protested that the Texas-Mexico border was being "invaded" by "hordes" of Haitian asylum seekers, he authorized the deployment of hundreds of agents from the Department of Homeland Security, the Coast Guard, and the Defense Department. Within days, the Biden administration deported thousands of these migrants without internationally mandated due process. This government reaction was so extreme that a reporter from the Jamaican newspaper *The Gleaner* called it "one of the swiftest, large-scale expulsions of migrants and refugees from the United States in decades."

In fact, during his first term, Biden has deported more Haitians than the two terms of "deporter-in-chief" Obama and Trump's one term. How is Biden's record of deporting Haitian asylum seekers (often without due process) any less racist than the lie about Haitians eating pets? The pictures of Haitian asylum seekers' dehumanizing treatment, such as being chased in Texas by white officers on horseback, should remain etched in our memories of the Biden presidency.

But what is the *most* racist and dehumanizing policy? Washington usurping Haitian sovereignty through non-stop meddling, intervention, and occupation.

As the Republicans are demonizing Haitians as "pet thieves" and "cat eaters," the U.S., under the Democrat Biden's regime, is devouring Haiti's autonomy and sovereignty by leading a whole-scale foreign military invasion of the nation and planning for long term occupation. In the days since the pet-eating rumor surfaced, U.S. military planes flew in police and soldiers from Jamaica and Belize to add to the 400 Kenyan soldiers already in Haiti as the Black face cover for its invasion and occupation. This comes after Washington built a security perimeter around Port-au-Prince's international airport, a project that has displaced thousands of families. At the same time, the U.S. has circulated a draft resolution to the UN Security Council about turning its mercenary mission in Haiti into a full-fledged UN "peacekeeping" operation. In other words, MINUSTAH 2.0.


Bill Lackey

Haitians in Springfield, Ohio in 2023. In September 2024, Republican presidential candidate Donald Trump insinuated that Haitian migrants were "eating the pets, eating the dogs, eating the cats" of Ohio's citizens.

Where is the outrage about the U.S. intensifying its occupation of Haiti with the collusion of vassal embassies, known as Haiti's "Core Group;" over the Haitian state's complete destruction only to be replaced by a puppet regime willing to do Washington's bidding, including welcoming foreign military occupation in violation of Haiti's Constitution; over a U.S.-led foreign invasion where the mercenaries brought to occupy the land have absolute immunity from prosecution; over the racist assumptions and tropes that Haitians are violent and dumb people, who cannot be allowed to rule themselves?

I argue that the lack of outrage – or even acknowledgment – of Washington's illegal, continuing, violent occupation of Haiti results from many nations around the world accepting the U.S. logic that Haitian sovereignty can be dismissed or is undeserved.

For example, former Canadian minister and parliamentarian Denis Paradis, who participated in the 2003 "Ottawa Initiative" that led to the 2004 coup d'etat against Haiti's democratically elected president, justified the West's actions by asking of Haiti: "Is state sovereignty immutable?" And, in 2003, Organization of American States' Assistant Secretary General, Luigi Einuadi, lamented before several witnesses that: "The real problem with Haiti is that the 'International Community' is so screwed up and divided that they are actually letting Haitians run Haiti."

It is not only Vance, Trump, and their Republican allies who have been racist towards Haiti and the Haitian people. It is all the other people who – either by their silence or active complicity – have consented to the ongoing U.S. meddling and push for Haiti's full occupation, who parrot the mainstream media's racist descriptions about Haiti being ungovernable, who declare that "something has to be done" because of Haiti's "gang problem."

The problem is that some focus their vitriol on poor Black Haitians while remaining silent on Haiti's non-Black oligarchs who collude with the U.S. and Core Group to fuel violence in the country. We must understand that Haiti's crisis is created by US/Western imperialism, which are the real "gangsters" and "cannibals" terrorizing Latin America's first nation.

The original version of this article was published in Black Agenda Report. Jemima Pierre is an editor and contributor to Black Agenda Report, the Haiti/Americas Co-Coordinator for the Black Alliance for Peace, and a professor at the University of British Columbia in Vancouver.


Marckinson Pierre/Reuters

The Biden administration has trampled Haiti's sovereignty by deploying a proxy force led by Kenyan militarized police (above) – basically mercenaries – to do battle with the Haitian people, who are characterized as "gangs."

LA CHINE EST-ELLE UN PAYS S



Le Parti communiste chinois (PCC) compte plus de 91 millions de membres

Par Sara Flounders

Une attaque idéologique contre la Chine est en cours et ne peut être menée pièce par pièce, en répondant à chaque mensonge. Bien sûr, il est crucial de réfuter les mensonges et la propagande, mais cela ne sera pas convaincant si la raison derrière l'hostilité extraordinaire et omniprésente de la classe dirigeante américaine à l'égard de la Chine n'est pas exposée. Nous devons exposer les différences de classe entre la Chine populaire et l'impérialisme américain.

L'émergence de la Chine change la donne à l'échelle mondiale aujourd'hui, avec son initiative Belt and Road, l'accord de coopération de Shanghai et la réunion BRICS+ en septembre aux Nations Unies. La Chine est devenue une ressource, une alternative au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale, avec leurs programmes brutaux d'ajustement structurel, de déréglementation et de privatisation (SAP). La Chine est une bouée de sauvetage pour le Sud global. Le sommet africain qui vient de se tenir à Pékin l'a confirmé mille fois.

La Chine a réussi à mettre fin à la pauvreté pour 800 millions de personnes, ce que ni les États-Unis ni aucun autre pays capitaliste n'ont réussi à faire. L'espérance de vie est aujourd'hui plus élevée en Chine qu'aux États-Unis. La Chine a connu la croissance la plus rapide du niveau de vie de tous les pays du monde.

L'impérialisme américain redouble donc d'efforts. Les candidats Kamala Harris et Donald Trump sont d'accord. Le Pentagone est d'accord. L'OTAN est d'accord. De nouvelles sanctions, de nouveaux tarifs douaniers, de nouvelles vagues de propagande dirigées contre la Chine visent à préparer la guerre d'ici 2025.

Dans l'océan Pacifique et la mer de Chine méridionale, les stratèges américains se précipitent pour construire une alliance militaire similaire à l'OTAN. Elle comprendra le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et les Philippines et sera dirigée contre la Chine.

Chaque branche du colosse impérialiste prédit et planifie cette guerre. La propagande vicieuse, l'augmentation du budget militaire, les « jeux » de guerre et les manœuvres militaires incessants et l'accord total des partis démocrate et républicain témoignent du danger.

De quel côté êtes-vous ?

« De quel côté êtes-vous ? », est la plus ancienne formulation de la lutte des classes.

Le groupe Friends of Socialist China fournit un cadre précieux pour expliquer la contribution la plus importante du pays. Les mouvements politiques, les partis et les organisations de la classe ouvrière qui prennent parti dans la lutte des classes mondiale sont l'ancre la plus précieuse pour résister à la crise à laquelle sont confrontés la classe ouvrière et tous les peuples opprimés. Sans cette ancre, cette compréhension fondamentale, les travailleurs et les militants sont jetés à la dérive sous l'assaut de chaque déferlement impérialiste.

Une partie importante de la compréhension de la situation mondiale en évolution peut être trouvée dans l'évaluation du développement rapide de la Chine par le Workers World Party. Les stratèges impérialistes américains voient les gains de la Chine comme une menace inquiétante pour leur domination du monde et ont pris des mesures pour contrer la Chine avec un tout nouveau niveau de militarisme agressif. Nous disons que les gains de la Chine ont un potentiel libérateur pour l'humanité.

Si nous pouvons expliquer la raison de l'hostilité de l'impérialisme américain et pourquoi Washington appelle Pékin « la plus grande menace », cela peut renforcer la résistance populaire à la poussée guerrière américaine.

La solidarité de la classe ouvrière est nécessaire

Ici, dans le centre impérialiste, la solidarité fondamentale de la classe ouvrière signifie défendre tous les pays anciennement colonisés et en développement contre les efforts continus des impérialistes pour réimposer la domination américaine. Les pays du Sud global tentent de rompre avec leur ancien statut de dépendance et d'appauvrissement. Tous ces pays ont besoin de solidarité.

En particulier en ce moment, toute mobilisation possible est nécessaire pour les Palestiniens, qui sont enfermés dans une profonde lutte révolutionnaire contre le régime brutal des colons d'Israël, qui a été créé en 1948 sur la terre de Palestine afin de défendre la domination impérialiste de l'Asie occidentale et de l'Afrique du Nord. La capacité de l'Iran, du Yémen, de la Syrie et du Liban – l'Axe de la Résistance – à résister à la destruction impérialiste est en jeu.

Une quarantaine de pays, représentant un tiers de la population mondiale, sont étranglés par les sanctions américaines pour avoir tenté d'affirmer leur souveraineté. Nous nous opposons à ces tactiques d'étranglement économique, qu'elles soient utilisées contre la Chine, Cuba, Gaza, la Corée du Nord, la Russie, la Syrie, le Venezuela, le Yémen ou le Zimbabwe.

Mais nous devons de toute urgence porter la défense de la Chine à un niveau plus sérieux et plus élevé. Nous devons contester les attaques des médias d'entreprise américains, des réseaux sociaux et du monde universitaire qui se sont multipliées à mesure que l'économie chinoise est devenue la plus puissante et la plus dynamique du monde.

Les tactiques impérialistes de « diviser pour régner » visent toujours à semer la dissension, le désaccord et la démoralisation dans nos rangs. Gardez à l'esprit que leur stratégie consiste à brouiller les pistes.

Différences économiques marquées entre les États-Unis et la Chine

Des voix s'élèvent dans tous les centres impérialistes pour calomnier la Chine, la qualifiant de pays impérialiste, au même titre que les pillards impérialistes du passé. Leurs attaques de propagande répétées et constantes peuvent faire tenir les calomnies, même dans les rangs des anti-impérialistes. C'est pourquoi il est important de souligner les différences de classe entre la Chine populaire et les États-Unis.

Dans une économie capitaliste, entièrement détenue au profit des milliardaires, les PDG et les conseils d'administration doivent fonder leurs décisions sur la maximisation du profit – et généralement sur le plus court terme. S'ils échouent, ils perdent leur poste.

En Chine, dont l'économie est encore en développement et rattrape son retard dans de nombreux domaines, les principales forces productives sont détenues collectivement, socialement. Comme les décisions ne sont pas motivées par le profit, et encore moins par le profit à court terme, une planification rationnelle est possible.

Les travailleurs chinois ont posé des milliers de kilomètres de lignes ferroviaires à très grande vitesse. Rien de tel ne s'est produit aux États-Unis. La Chine est passée au vert et au solaire et a mis en circulation un demi-million de bus urbains électriques. Les bus urbains américains rejettent toujours de la pollution provenant des combustibles fossiles.

La majeure partie du budget fédéral discrétionnaire des États-Unis finance les dépenses militaires, dont une grande partie revient aux entreprises militaires et à leurs sous-traitants. Pourquoi ? Parce que cela permet d'obtenir le taux de profit garanti le plus élevé.

La production et l'investissement collectifs et planifiés socialistes sont aussi différents que le jour et la nuit.

La production planifiée est différente des fluctuations en dents de scie des économies capitalistes. La Chine a connu un développement régulier, année après année, pendant 75 ans, sans les récessions et les dépressions qui caractérisent toute économie capitaliste depuis 400 ans.

Une économie capitaliste dépend de l'appareil d'État qui impose la propriété privée de tous les moyens de production et de toutes les ressources. La police, les tribunaux, le plus grand système pénitentiaire de la planète et la gigantesque machine militaire de l'OTAN commandée par les États-Unis jouent le rôle de garants de l'application de la loi.

La Révolution chinoise a secoué le monde

La Révolution chinoise a été un bouleversement révolutionnaire qui a secoué le monde. Elle a soulevé les travailleurs et les paysans du monde entier. Elle a remporté la victoire parce qu'elle était dirigée par le Parti communiste chinois (PCC), qui a rompu avec les puissances impérialistes dominantes qui avaient pillé la Chine.

Les premières réalisations de ce qui était alors un pays totalement appauvri et pillé ont été énormes, notamment l'expulsion des puissances impérialistes de Chine et l'ouverture de la voie à une nouvelle société. La Chine a fait face à d'énormes obstacles dans cette tâche. Elle était pleine de contradictions et a donné lieu à des débats acharnés au sein du Parti.

Dans un effort total pour étrangler cette révolution, les États-Unis et leurs alliés ont isolé la Chine du commerce et de la technologie occidentaux pendant ses 30 premières années.

Pendant cette période, le PCC a réorganisé l'agriculture ainsi que les industries de base qui avaient survécu à des décennies de guerre civile et d'occupation coloniale japonaise et occidentale.

Chaque pas en avant a nécessité une mobilisation massive impliquant la grande énergie de millions de personnes. Ils ont construit ensemble des écoles de base et des programmes d'alphabétisation, des campagnes de vaccination et d'assainissement de masse, des systèmes d'irrigation, des barrages et des infrastructures. Ils ont collectivisé les terres et brisé avec enthousiasme le système de propriété féodal.

1978 : Réforme et ouverture – le compromis

Mais le monde dominé par le capital monopoliste changeait aussi rapidement. Les dirigeants du PCC étaient convaincus, malgré de nombreux efforts héroïques, que la seule façon de sortir de l'isolement total était de conclure un accord avec l'impérialisme américain et occidental.

Après cette décision de se tourner vers l'accès à la technologie et au commerce occidentaux, la Chine s'est concentrée intensément sur son propre développement et sur l'obtention d'investissements occidentaux. Cela a nécessairement ouvert l'économie chinoise aux éléments de classe hostiles.

L'effort pour acquérir la technologie, les usines, le savoir-faire scientifique et de gestion occiden-

OCIALISTE OU IMPÉRIALISTE ?



Centenaire du Parti communiste chinois célébré le 1er Juillet 2021. AP - Ng Han Guan

taux est devenu l'objectif primordial. Les investissements occidentaux en argent, en machines, en technologie et en compétences ont afflué en Chine. Parallèlement, une classe capitaliste s'est développée en Chine.

Le compromis comprenait des concessions et des profits à la classe capitaliste internationale et des distorsions de la structure socialiste de la Chine. Certains observateurs se sont demandé si le PCC pouvait équilibrer les contradictions émergentes et maintenir les objectifs socialistes du parti.

Beaucoup de gens en Occident ont déclaré que l'enthousiasme suscité par les investissements massifs des entreprises occidentales en Chine avait déjà réussi à ramener la Chine dans l'orbite capitaliste. À en juger par leur intérêt enthousiaste pour la Chine, les grands investisseurs capitalistes ont certainement dû supposer qu'ils seraient en mesure de renverser la base socialiste de la Chine.

L'émergence d'une classe de millionnaires et de milliardaires chinois et d'une couche sociale qui regardait vers l'Occident et étudiait en Occident était certainement désorientante sur le plan politique. Beaucoup de ceux qui avaient été de fervents partisans de la Chine dans le passé pensaient que la base socialiste de l'État chinois était totalement perdue.

Les capitalistes occidentaux et les partisans désillusionnés de la Chine avaient tort.

« Socialisme à la chinoise »

L'aspect le plus important de la défense de la Chine aujourd'hui est de reconnaître la base socialiste de l'économie chinoise et le leadership du Parti communiste chinois dans la construction d'une économie d'un nouveau type. Ce n'est pas un produit fini. Ils expliquent qu'ils construisent « vers le socialisme » ou qu'ils sont au « stade primaire du socialisme » et qu'ils ne sont pas encore un pays socialiste pleinement développé avec l'égalité pour tous.

Cette phase de construction socialiste est décrite par le PCC comme « socialisme à la chinoise ». Elle est également décrite comme « socialisme de marché » ou « socialisme avec un marché ». La Chine a aujourd'hui un « marché » construit sur des piliers socialistes. Sa planification centrale reste décisive.

Pas à pas, la Chine a ouvert un marché capitaliste contrôlé, tout en conservant la propriété étatique des principales industries et banques.

Rôle du Parti communiste

La Chine est toujours confrontée à des déséquilibres, des insuffisances et d'énormes difficultés dues aux pillages impérialistes passés et à l'encerclement militaire et aux sanctions économiques américaines d'aujourd'hui. Le Parti communiste chinois exerce un contrôle politique ferme sur ce processus complexe et inégal.

Le PCC compte plus de 90 millions de membres. Ses cellules, élues dans les rangs, sont présentes dans chaque lieu de travail, quartier, école et département. Les organisations du parti sont engagées dans la défense de la propriété socialiste et déterminées à protéger la souveraineté chinoise. Elles sont l'épine dorsale de son vaste programme social.

Le PCC considère que si les entreprises impérialistes ont exploité et profité de l'embauche de main-d'œuvre chinoise, il s'agissait d'un compromis temporaire pour accéder à la technologie et aux usines occidentales et accumuler des fonds d'investissement.

Le rôle économique clé est attribué à l'État, un État contrôlé par la classe ouvrière. Toutes les grandes industries, en particulier le secteur bancaire, restent sous le contrôle de l'État – un État contrôlé par un parti communiste massif. Les banques centrales jouent un rôle crucial dans le subventionnement et le développement des industries clés.

Le rôle des entreprises publiques

Aujourd'hui, en Chine, l'hydroélectricité, les matières premières, les lignes ferroviaires à grande vitesse, les compagnies aériennes, l'énergie, les communications et la plupart des secteurs clés de l'économie continuent d'être des entreprises publiques. Ces entreprises publiques, une catégorie très précise dans la planification de l'État chinois, ont jeté les bases du développement futur de la Chine sur une longue période.

Les entreprises publiques bénéficient également de nombreux avantages, notamment en termes de lignes de crédit et de taux d'intérêt accordés par les banques publiques. Ces banques jouent un rôle essentiel dans la stimulation de l'innovation technologique dans tous les domaines, tels que la robotique, l'énergie nucléaire, l'espace, etc.

Sans les innovations majeures et les technologies de base clés réalisées par les entreprises publiques, il n'y aurait pas d'indépendance économique et de sécurité nationale pour la Chine. Sans leur engagement à long terme envers un grand nombre de responsabilités sociales, il n'y aurait pas d'amélioration continue de la vie des gens.

Aujourd'hui, des centaines de millions de travailleurs urbains chinois, en particulier parmi les jeunes, sont bien informés, bien formés, hautement qualifiés, en bonne santé, ont accès à de bons emplois et à des logements modernes dont ils sont propriétaires, et ils utilisent de bonnes installations de transport. L'objectif est d'apporter ces normes élevées aux zones rurales et les moins développées de Chine.

La petite production, les applications de livraison de nourriture, les nombreux restaurants et cafés, les stands d'artisans et les installations d'artisanat dans les zones urbaines et rurales sont en grande partie entre les mains du secteur privé. Un développement beaucoup plus poussé à de nombreux niveaux de production reste l'objectif à long terme.

La majorité de la main-d'œuvre est toujours employée dans un large éventail de plans de propriété privés à petite échelle, de coopératives et de townships, dans les villes et à la campagne. Le développement à grande échelle de toutes les forces productives est loin d'être achevé en Chine.

Aujourd'hui, aux États-Unis, le centre de l'impérialisme, il n'y a plus de classe paysanne et pratiquement tout ce que nous touchons, mangeons et portons, chaque pilule que nous prenons, chaque hôpital que nous visitons, chaque tasse de café que nous buvons est contrôlé par des monopoles capitalistes géants. Les voitures que nous conduisons, les maisons et les appartements dans lesquels nous vivons sont pour la plupart hypothéqués auprès des banques. Les banques sont toutes privées. Elles ne prêteront et ne subventionneront que les entreprises qui ont le potentiel immédiat de réaliser un taux de profit élevé.

Étant donné qu'il n'y a que peu ou pas de planification, le capitalisme ne peut pas résoudre les problèmes globaux auxquels l'humanité est confrontée à l'échelle mondiale. La concurrence impitoyable pour le profit perturbe le travail coopératif qui est nécessaire pour résoudre les énormes problèmes environnementaux et sociaux auxquels la planète entière est confrontée. En fait, un niveau plus élevé de développement industriel et technique dans une société plus complexe nécessite en réalité un niveau plus élevé d'organisation sociale.

Les économies socialistes, fondées sur la planification et la coopération, sont capables de résoudre de nombreux problèmes. Dans cette optique, il est nécessaire d'intensifier la défense de la Chine, de sa révolution et de ses réalisations pour l'avenir collectif de l'humanité.

Workers World
18 septembre 2024

En sept décennies, la Chine est passée, sous la direction du parti communiste, de la misère à un niveau de développement phénoménal

Équateur : Une tromperie électorale et/ou une soumission coloniale supplémentaire ?



Par Alberto Acosta

« L'Équateur est un territoire de paix. L'établissement de bases militaires étrangères ou d'installations étrangères à des fins militaires ne sera pas autorisé. Il est interdit de céder des bases militaires nationales à des forces armées ou de sécurités étrangères. » Article 5, Constitution de la République d'Équateur, 2008

En pleine compétition électorale, le président Daniel Noboa semble vouloir faire marche arrière. Il entend rouvrir la porte aux bases militaires étrangères. Cette affirmation n'est pas nouvelle. Divers groupes de la droite soumise ne se sont jamais satisfaits de la fermeture de la base de Manta. De plus, ils n'ont pas hésité à soutenir une campagne d'accusations contre cette décision, avec laquelle, sans ménager les mensonges, ils entendent convaincre la société que c'est là que se baserait l'essor du trafic de drogue. Telle pourrait être la véritable intention de l'étude d'Arduino Tomasi.

A l'heure actuelle, dans une société accablée par l'insécurité, la situation semble propice pour franchir ce pas en promouvant une réforme constitutionnelle. En ouvrant la porte à ce que l'on a appelé le « conflit armé interne », qui constitue le scénario directeur de l'administration de Noboa, on a construit un scénario de guerre pour affronter le crime organisé et les bandes criminelles. Dans cette entreprise, la militarisation de la société apparaît comme l'axe central, applaudie par de larges groupes d'une société désespérée et effrayée. Et ce processus est censé se compléter avec l'établissement en Équateur de bases nord-américaines, dont les troupes peuvent désormais circuler librement sur tout le territoire national, comme nous le verrons plus loin.

Sans minimiser ces éléments, il reste dans l'air un parfum d'opportunisme électoral ou de simple écran de fumée pour masquer l'échec du gouvernement dans cette affaire.

L'argument sans fond du pouvoir des bases

Il convient de rappeler que la base américaine de Manta, au cours des 10 années de sa présence, n'a pas contribué à résoudre le fléau du trafic de drogue. Au cours de son existence, le taux de criminalité a explosé. Les expéditions de drogue ont triplé. Des dizaines de personnes, notamment des pêcheurs, ont dénoncé des abus commis par des soldats yankees. En bref, plusieurs violations des droits de l'homme ont été enregistrées, comme le rapporte un rapport de l'INREDH en 2016. De plus, comme cela a été démontré, les actions des avions américains n'ont pas respecté les termes de l'accord convenu, car dans de nombreux cas, elles visaient à combattre l'insurrection en Colombie et à intercepter les immigrants équatoriens.

Le rêve de transformer Manta en une sorte de Miami dans le Pacifique est depuis longtemps révolu. Les emplois créés ont duré toute la durée de la rénovation de l'aéroport, soit huit mois, et ensuite les emplois offerts étaient dans le nettoyage et le transport de marchandises. La croissance attendue du tourisme et du commerce s'est avérée faible, dans un scénario où les bars, discothèques et cabarets ont augmenté. De plus, les troupes qui y étaient stationnées, qui bénéficiaient de privilèges diplomatiques, consommaient peu de produits locaux.

Il faut également signaler qu'après le démantèlement de la base de Manta, les Américains ont établi deux autres bases en Colombie, où il y en a actuellement 7, sans avoir réussi à arrêter le trafic de drogue ; de plus, la production de cocaïne continue d'augmenter sur le territoire colombien et également au Pérou, où opèrent 5 bases militaires américaines. L'empire américain dispose d'environ un millier de bases et d'installations militaires dans le monde, avec lesquelles il assure sa puissance et son bien-être économique, mais l'expansion des drogues n'a pas été freinée.

La soumission comme politique d'État

La guerre interne du président Noboa correspond aux prétentions de Washington, toujours prêt à approfondir les liens de soumission dans son arrière-cour, profitant notamment des situations critiques chez ses voisins du sud.

Rappelons-nous qu'à la fin du siècle dernier, sous le gouvernement de Jamil Mahuad, alors que l'Équateur traversait l'une de ses plus grandes crises, l'installation de la base Manta fut secrètement autorisée. Quelque chose de similaire s'est produit en 1941, lorsque l'installation arbitraire de bases yankees à Salinas et Baltra, dans l'archipel des Galápagos, fut tolérée, alors que l'Équateur était plongé dans une profonde dépression politique, avec une partie de son territoire occupé par les troupes péruviennes, en pleine Seconde Guerre mondiale.

À l'heure actuelle, alors que les puissances impérialistes se disputent des espaces de contrôle dans le monde, l'environnement qui alimente les urgences impériales du colosse du Nord s'est aggravé. Les visites du chef du Commandement Sud ne sont pas une coïncidence. Elle ne se contente pas de proposer une « collaboration » militaire, mais souligne aussi sans détour l'importance stratégique des ressources naturelles des pays sud-américains. C'est là qu'intervient à nouveau cette tentative d'ouvrir le pays aux bases militaires américaines.

Ce qui est surprenant aujourd'hui, c'est qu'en réalité, si l'on en croit les propos de l'ambassadeur américain Todd Chapman, exprimés il y a cinq ans dans une interview publique, avec les nouvelles technologies, les bases pour combattre le trafic de drogue ne seraient plus nécessaires. De plus, il existe désormais des accords qui rendraient inutile l'installation de bases à cette fin, comme le propose Noboa.

Un peu de mémoire récente ne serait pas de trop. Sous le gouvernement de Guillermo Lasso, au moment même où l'ambassade américaine dénonçait les actions des narco-généraux dans la force publique, le rythme s'est accéléré pour la préparation d'un « Plan Équateur », imitant le « Plan Colombie » ; ce plan non seulement n'a pas résolu le problème du trafic de drogue dans le pays voisin, mais est aussi, de diverses manières, l'une des causes de la présence croissante de bandes criminelles transnationales en Équateur.

Conformément à ces intentions, un premier accord entre les deux pays a été conclu en juin 2022. En décembre de la même année, le Congrès des États-Unis a approuvé la « Loi d'association Équateur-États-Unis ». En mai 2023, un accord a été signé pour l'interception aérienne. En septembre, un autre accord a été conclu pour prévenir, identifier, combattre, entraver et intercepter les activités maritimes transnationales illicites, dans un environnement où pèse la perte de souveraineté due à l'adhésion à la Convention des Nations Unies sur la mer - CNUDM. Ces traités, par décision de la Cour constitutionnelle, n'étaient pas connus ni approuvés par l'Assemblée nationale.

Puis, cette même année 2023, en octobre, également dans le dos de la société, comme cela s'est produit avec la base de Manta, l'« Accord sur le statut des forces » a été signé, qui a également reçu le feu vert de la Cour constitutionnelle. Ce qui est inquiétant, c'est que la Cour a déterminé que cet accord ne constituait pas un accord militaire, mais seulement un « engagement d'assistance » dans le cadre de la lutte contre le crime organisé. C'est pourquoi il n'a pas été débattu à l'Assemblée. Et cet accord a été ratifié par le président Noboa.

La question qui se pose maintenant, en reconnaissant, en plus, l'efficacité nulle démontrée par ce type de bases pour faire face au fléau de la criminalité transnationale, est de savoir quelle sera la véritable intention de proposer leur retour au-delà du zèle électoral. Les objectifs militaires de l'accord susmentionné liés au statut des forces sont très vastes. Il suffit d'en examiner les termes.

L'accord s'applique à tout le personnel militaire, y compris le personnel civil et les entrepreneurs américains impliqués dans diverses activités militaires, y compris la formation et l'« aide humanitaire », en leur accordant une série de privilèges et d'immunités. Des exemptions fiscales ont été établies pour les troupes américaines. La libre utilisation du spectre radio a également été accordée. La juridiction pénale sur ce personnel a été ignorée ; non seulement cela, mais la résolution des conflits a même été acceptée selon les lois américaines et non équatoriennes. Et, soit dit en passant, c'est essentiel, la libre circulation des véhicules et des navires a été assurée ; En d'autres termes, les troupes américaines n'ont pas besoin d'une base spécifique, car elles peuvent se déplacer librement sur tout le territoire national et accéder pratiquement à toutes les installations, bases et casernes des forces armées équatoriennes.

La tentative de confondre la contribution militaire américaine avec un simple soutien policier, argument qui a permis à la Cour constitutionnelle de donner le feu vert à l'accord en question, s'est avérée être une conclusion vraiment audacieuse. Ce subterfuge juridique a servi à ne pas respecter le mandat constitutionnel clair : l'article 419, qui établit que pour signer des traités politiques ou militaires internationaux, l'approbation de l'Assemblée nationale est requise.

Et maintenant, en pleine campagne électorale, cette réforme est proposée, qui doit d'abord être qualifiée par la Cour constitutionnelle et qui nécessitera ensuite un délai à l'Assemblée nationale, comme le prévoit l'article 442 de la Constitution. L'initiative présidentielle sera traitée par l'Assemblée en au moins deux débats ; le deuxième débat aura lieu au moins quatre-vingt-dix jours après le premier. Ce n'est qu'à ce moment-là, si l'Assemblée approuve la réforme, qu'un référendum sera convoqué dans les quarante-cinq jours suivants.

Territoire en dispute d'intérêts géostratégiques

Il faut accepter que si la capitale du crime organisé a transformé l'Équateur en une plateforme pour ses entreprises transnationales, les États-Unis répondent avec leur logique géostratégique. Ils veulent à nouveau, comme cela s'est produit il y a presque un demi-siècle, lancer ce qui pourrait être considéré

suite à la page(16)

Il y a trente ans, Jean-Bertrand Aristide revenait en Haïti



De gauche à droite le Président des États-Unis Bill Clinton, le Président haïtien Jean-Bertrand Aristide et le Secrétaire général d'alors des Nations-Unies Boutros Boutros-Ghali. (Crédit :UN Photo/Evan Schneider)



Jean-Bertrand ARISTIDE (3e à partir de la gauche, signant sous la direction de Dante CAPUTO, l'accord de Governors Island. Il était accompagné de Robert MALVAL (à l'extrême gauche), du révérend Antoine ADRIEN (2e à partir de la gauche), du Premier ministre René PREVAL (2e à partir de la droite) et de l'ambassadeur Fritz LONGCHAMP (à l'extrême droite). (Crédit : UN Photo/Milton Grant)

Par Salim Lamrani*

Il y a 30 ans, le Président Aristide, victime d'un putsch militaire, retrouvait le pouvoir à la suite de l'intervention des Nations unies.

Le 16 décembre 1990, au terme d'une campagne électorale supervisée par l'ONU, mais marquée par la violence, Jean-Bertrand Aristide, candidat du Front National pour le Changement et la Démocratie (FNCD), est élu président d'Haïti avec près de 67% des voix et une participation de plus de 75% de l'électorat. Le pays, le plus pauvre du continent, était marqué par une instabilité institutionnelle chronique. Pas moins de cinq présidents s'étaient succédé de 1986 à 1991, tous renversés par un coup d'État militaire. Le 7 février 1991, le jeune prêtre de formation, adepte de la théologie de la libération, prend ainsi la tête du pays, malgré une tentative de putsch un mois plus tôt, destinée à l'empêcher d'accéder au pouvoir.



Bill Clinton recevant Jean-Bertrand Aristide à la maison Blanche

Son programme, lancé dès son investiture, est résolument progressiste, avec une réforme agraire, une augmentation du salaire minimum et une répartition plus équitable des richesses nationales, ce qui lui vaut un large soutien populaire ainsi que le ressentiment des élites locales. Il affiche surtout une volonté ferme de réformer de fond en comble l'armée, la police et l'administration publique, héritées de la sanglante dynastie de la famille Duvalier, qui a dirigé le pays d'une main de fer pendant plus de trois décennies, et gangrénées par la corruption. Une commission spéciale est également créée dès février 1991 afin d'enquêter sur les crimes et les violations des droits de l'homme commis dans le passé, notamment les massacres de Dandi, Rabel et Labadie.

Aristide devient rapidement la cible d'une coalition des possédants, à savoir la bourgeoisie, l'Église, l'armée, relayée par la presse. Le 29 septembre 1991, ces derniers orchestrent un coup d'État militaire et renversent le président démocratiquement élu, à peine sept mois après son intronisation. Ce putsch ne suscite guère d'émoi à Washington, qui se méfiait des tendances socialistes du nouveau dirigeant et avait d'ailleurs largement financé son adversaire conservateur, Marc Bazin, par le biais de la Fondation nationale pour la démocratie (NED). En effet, contrairement à Aristide, Bazin était un ancien fonctionnaire de la Banque mondiale, respectueux des intérêts établis et des hiérarchies sociales.

Le commandant en chef de l'armée, Raoul Cédras, pourtant promu par Aristide et qui avait juré fidélité à la Constitution, prend alors le pouvoir et exerce une répression féroce contre les partisans du président déchu, faisant plusieurs centaines de victimes dès les premiers jours. Plusieurs centaines de milliers de personnes sont contraintes de fuir à l'étranger, notamment vers la République dominicaine voisine et les États-Unis, et la question des boat people devient rapidement un problème de politique intérieure pour Washington. Le président Aristide, réfugié aux États-Unis, continue de bénéficier du soutien et de la reconnaissance de la communauté internationale, qui impose des sanctions économiques contre la junte militaire.

En juillet 1993, Bill Clinton impose les accords de Governors Island à Aristide et Cédras, plaçant ainsi sur un pied d'égalité le président légitime et le putschiste. Ces accords prévoient le retour d'Aristide sous trois mois, à condition qu'il renonce à son programme de réformes socioéconomiques et suive strictement les recommandations néolibérales du FMI. Après plusieurs mois de tergiversations, face à l'obstination de la junte à se maintenir au pouvoir malgré le blocus naval imposé, le 31 juillet 1994, le Conseil de sécurité des Nations unies décide d'adopter la résolution n°940, autorisant le déploiement d'une force militaire multinationale sous l'égide des États-Unis, appelée Opération Uphold Democracy.

Face à l'imminence de l'intervention, le putschiste Cédras accepte de recevoir une délégation étasunienne menée par l'ancien président Jimmy Carter en septembre 1994, qui parvient à le convaincre d'abandonner le pouvoir et de quitter le pays, en échange d'une amnistie totale. L'ONU est écartée de ces négociations, ce qui entraîne la démission de son représentant spécial pour Haïti, Dante Caputo, en signe de protestation. Les troupes étasuniennes débarquent le 19 septembre 1994 et le 15 octobre 1994, après trois années d'exil, le président Aristide rentre en Haïti et retrouve le pouvoir. Mais il ne dispose d'aucune marge de manœuvre pour mener à bien son projet, en dehors des directives néolibérales du FMI, faites de privatisations – en faveur de multinationales étasuniennes – et de mesures antisociales, dans un pays occupé par plusieurs milliers de soldats étasuniens jusqu'en mars 1995, et ravagé par la misère. Selon la Cour interaméricaine des droits de l'homme, plus de 3 000 personnes ont été assassinées durant ces trois années de dictature par le régime militaire, qui terrorisait la population en laissant « dans les rues de Port-au-Prince les cadavres de victimes sévèrement mutilés qui, devant l'inaction des autorités au pouvoir, étaient alors dévorés par des animaux ».

En 1995, Aristide décide de dissoudre l'armée, discréditée par ses crimes et nombreuses ingérences dans la vie démocratique du pays, et de créer une nouvelle police. Washington exige alors un rôle clé dans la formation des nouvelles forces de l'ordre, minant ainsi l'autorité du président et la souveraineté de la nation. En dépit des entraves imposées par la Maison-Blanche, Aristide reste très populaire et aspire à se représenter aux élections du 17 décembre 1995, n'ayant pu exercer son mandat que durant quelques mois, au lieu des cinq ans prévus. Washington, peu favorable à Aristide, oppose un refus catégorique et invoque la Constitution de 1987, qui interdit l'exercice de deux mandats consécutifs. Le président apporte alors son soutien à son Premier ministre, René Préval, qui est triomphalement élu.

*Docteur ès Études ibériques et latino-américaines de Sorbonne Université, Salim Lamrani est Professeur en histoire de l'Amérique latine à l'Université de La Réunion et spécialiste des relations entre Cuba et les États-Unis.

L'Humanité 19 Septembre 2024



Jean-Bertrand Aristide revient en Haïti le 15 octobre 1994. © DoD / Roger-Viollet



Le lieutenant-général Raoul CEDRAS, commandant en chef des forces armées haïtiennes, signant également cet accord visant à résoudre la crise en Haïti. A sa droite, l'ambassadeur Serge K. CHARLES. (Crédit : UN Photo/Milton Grant)

Les soignants de 1199SEIU font face aux attaques insensées de Trump/Vance contre les travailleurs haïtiens



Les soignants de 1199SEIU se sont rassemblés à trois endroits à travers New York cette semaine pour protester contre les attaques racistes du ticket Trump/Vance contre les travailleurs haïtiens, photo/Steve Wishnia.

Par Steve Wishnia

« Les soignants de 1199SEIU sont solidaires de la communauté haïtienne face aux attaques racistes et vicieuses de Donald Trump et JD Vance. »

« Nous ne tolérerons pas le racisme, les préjugés et la discrimination », a déclaré la députée de Brooklyn Stefanie Zinerman à environ 100 travailleurs de la santé sur le trottoir devant l'Interfaith Medical Center le 18 septembre. *« Nous aimons les animaux. Nous ne mangeons pas d'animaux ! »*

Cette dernière déclaration aurait dû être évidente, mais depuis 10 jours, l'ancien président Donald Trump et le candidat républicain à la vice-présidence JD Vance ont constamment fait valoir de fausses allégations selon lesquelles les immigrants haïtiens de Springfield, dans l'Ohio, volaient et mangeaient les chats et les chiens des gens.

Pour protester contre cela et soutenir les Haïtiens et les autres immigrants, 1199SEIU a organisé trois rassemblements : un à Interfaith, sur Atlantic Avenue à Bedford-Stuyvesant ; un au centre médical Maimonides à Borough Park ; et un autre près du Nassau Coliseum, à Uniondale, Long Island, où Trump s'exprimait ce soir-là. *« Les soignants de 1199SEIU sont solidaires de la communauté haïtienne face aux attaques vicieuses et racistes de Donald Trump et JD Vance »*, a déclaré le président de 1199SEIU, George Gresham, dans un communiqué. Il a fustigé le duo pour « *répandre la haine et blâmer les immigrants pour les défis auxquels notre pays est confronté » parce qu'ils n'ont « aucun plan réel pour améliorer la vie du peuple américain* ».

Charon Rostant, une assistante en santé comportementale du Kingsbrook Jewish Medical Center voisin, a déclaré qu'elle était venue « soutenir mes frères et sœurs haïtiens » et faire savoir que les propos de Trump étaient « inacceptables » pour un candidat à la présidence.

« Je n'ai jamais rien vu de tel », a-t-elle ajouté. *« C'est carrément dégoûtant. »*

Il s'agit des droits de l'homme, a déclaré le cardinal Worrell, ingénieur chez Interfaith, en montrant son panneau *« Dites oui aux travailleurs haïtiens »*. *« Respectez-les »*, a-t-il ajouté. *« Le manque de respect va très loin. Nous sommes tous des immigrants. Nous mangeons tous. »*

« Ils sont tous les bienvenus ici », a déclaré Margie Singh, employée des comptes clients. *« Personne n'est à l'abri des commentaires très haineux et diviseurs de l'ancien président Trump »*, a déclaré Veronica Turner-Biggs, vice-présidente exécutive principale de 1199SEIU, à Work-Bites. « *Nous essayons tous de gagner notre vie et d'améliorer nos communautés.* »

Le centre de Brooklyn abrite des milliers d'Haïtiens et d'autres immigrants afro-caribéens, dont beaucoup travaillent dans le secteur de la santé. 1199 affirme compter des milliers de membres issus de la diaspora haïtienne, et Gresham salue leurs contributions « extraordinaires » au domaine de la santé et au mouvement syndical.

« Je travaille avec la communauté. Ce sont mes gens », explique une thérapeute en arts créatifs qui donne son prénom, Linden. *« Nous savons que notre communauté d'immigrants est essentielle à la santé et au bien-être du centre de Brooklyn »*, a déclaré le Dr Sophia Kostelanetz, médecin généraliste pour One Brooklyn Health, qui gère les hôpitaux Interfaith et Brookdale et divers autres établissements.

Elle explique qu'elle a déménagé à Brooklyn parce qu'elle voulait vivre et travailler dans cette communauté et y envoyer ses enfants à l'école. Elle a travaillé pendant deux ans à Saint-Marc, une ville du département de l'Artibonite en Haïti.

Quant aux insultes ethniques de Trump et Vance, le Dr Kostelanetz déclare : *« C'est la même vieille histoire, liée à la longue histoire. »*

Vance continue de se gratter la tête

Le sénateur Vance a déclaré à CNN le 15 septembre qu'il avait dix histoires « vérifiables et confirmables » de ses électeurs selon lesquelles des immigrants de Springfield mangeraient des animaux de compagnie. Mais même si elles n'étaient pas vraies, a-t-il déclaré, « si je dois créer des histoires pour que les médias américains prêtent réellement attention à la souffrance du peuple américain, alors c'est ce que je vais faire. Je n'ai pas créé 20 000 migrants illégaux à Springfield grâce aux politiques de Kamala Harris. »

Le maire de Springfield, Rob Rue, un républicain, a répondu qu'une enquête du shérif sur toutes les plaintes déposées au cours des 11 derniers mois n'avait trouvé « *aucune allégation vérifiable* » selon laquelle des immigrants volaient des animaux de compagnie.

Springfield, une petite ville industrielle entre Dayton et Columbus, avait vu sa population décliner à 58 000 habitants après la fermeture d'importantes usines d'impression et de machines agricoles. Mais au cours des dernières années, le gouvernement municipal estime qu'elle a accueilli entre 12 000 et 15 000 immigrants, alors que l'industrie reprenait dans la région. La plupart des Haïtiens qui se trouvaient là-bas ont été admis en vertu du statut de protection temporaire, qui permet aux immigrants en provenance de pays en proie à la violence ou à des catastrophes naturelles de rester aux États-Unis et de travailler légalement.

Depuis que Trump a déclaré *« qu'ils mangent les chiens »* lors du débat présidentiel du 10 septembre, au moins deux hôpitaux locaux et trois écoles de la ville ont été fermés ou évacués temporairement après avoir reçu des menaces à la bombe.

Vance a continué à cracher des boules de poils anti-immigrés. Le 14 septembre, il a retweeté une vidéo qui, selon l'activiste d'extrême droite Christopher Rufo, prouvait que des « migrants africains » à Dayton « ont fait griller ces chats l'été dernier ».

Vance a déclaré à CBS News le lendemain que certains immigrants ont « *des pratiques culturelles qui semblent très éloignées pour beaucoup d'Américains. N'avons-nous pas le droit d'en parler aux États-Unis d'Amérique ?* »

En réalité, alors que la vidéo de Rufo montre des chats errant dans l'arrière-cour, les corps d'animaux sur le gril ressemblent beaucoup plus à des poulets plumés.

*Steven Wishnia est un journaliste de longue date spécialisé dans les questions de travail, pour des publications telles que LaborPress, le Village Voice, Hell Gate NYC, Salon, Labor Notes et l'Indypendent. Il a été le dernier écrivain publié dans le Voice original et a remporté deux prix pour sa couverture des problèmes de logement. Probablement la seule personne à avoir jamais travaillé comme rédacteur à la fois chez High Times et Junior Scholastic, il a écrit sur des sujets aussi variés que le football africain et la Cour suprême annulant les lois sur la sodomie. Auteur du roman When the Drumming Stops, il était bassiste dans le groupe punk des années 1980 False Prophets.

Work-Bites 18 septembre 2024

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère Public ; maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action, admet en conséquence le divorce du sieur Joël PLACIDE d'avec son épouse née Maryse ST-JUSTE pour injures graves et publiques aux torts exclusifs de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux: Ordonne à l'officier de l'état Civil de la Section Sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent Jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommage intérêt envers les tiers s'il y echet; Commet l'huissier Canal GABRIEL, de ce Tribunal pour la signification de ce jugement, compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Nelson CILIUS, Juge en audience civile, ordinaire en date du quinze Juin deux mille vingt-trois en présence de Me. Albert DARELUS, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance de Me. Mozart TASSY, Greffier du siège

Il est ordonné....etc..

En foi de quoi...etc..

Me Ingrid Karline WOOLLEY

Officier de l'état Civil

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après examen, le Ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée; pour le profit déclare fondée ladite action, admet en conséquence le divorce du sieur Lorday Saint Fleur, d'avec son épouse née Thermanite MESIDOR pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse, prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'état civil de la section sud de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages-intérêt envers les tiers s'il y échet, commet l'huissier Canal GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement. Compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous, Nelson CILIUS, Juge en audience civile ordinaire et publique du Jeudi dix-sept Juin deux mille vingt et un, séance tenante, en présence de Me Frantz Louis Juste Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur Mozart TASSY, Greffier du siège

Il est ordonné....etc...

En foi de quoi...etc...

Pour le Cabinet Me. Fanfan Chérubin

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action. ADMET en conséquence le divorce du sieur JEAN EMILE CONSTANT, d'avec son épouse née MADELEINE JEAN-LOUIS pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; Ordonne à l'officier de l'état Civil de Pétion-ville, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Emmanuel JEAN de ce siège pour la signification de ce jugement ; Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Nelson CILIUS, Juge en Audience civile ordinaire et publique du jeudi vingt-sept Juillet deux mille vingt-trois, en présence de Me Albert DARELUS , Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur Mozart TASSY, greffier du siège

Il est ordonné...etc....

En foi de quoi...etc....

Me. Fanfan CHÉRUBIN, Av.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée: Pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce du sieur LUCKNER ANACIUS, d'avec son épouse née MARIE CARMENE MILIEN pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ORDONNE à l'officier de l'état Civil de la Section Sud, de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier EMMANUEL JEAN de ce siège pour la signification de ce jugement; Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Nelson CILIUS Juge en audience civile, ordinaire et publique du Jeudi treize Juin deux mille vingt- quatre, en présence de Me DOMINIQUE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur Mozart TASSY, greffier du siège.

Il est ordonné...etc....

En foi de quoi....etc...

Me. Fanfan CHÉRUBIN, Av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée; pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce de la dame Frantzceau Estiverne née Judithe Helas d'avec son époux Frantzceau Estiverne pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; Ordonne à l'officier de l'état Civil de la Section Sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; Commet l'huissier Emmanuel Jean de ce siège pour la signification de ce jugement Compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous Nelson Cilius Juge en audience civile ordinaire et publique du jeudi 06 Juin 2024, en présence de Me Dominique Noel, Substitut Commissaire du Gouvernement et avec l'assistance du sieur MOZART TASSY Greffier du siège.

Il est ordonné..etc...

En foi de... quoi...etc...

Me Mauril CIRISMOND, Av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé à l'audience du vingt-trois (23) Juin deux mille vingt-trois (2023) contre la dame née Woodlande BLEMUR pour faute de comparaître suivant de l'article 287 et suivant du Code de procédure civile. Au fond, admet le divorce des époux Wilbert SAINT- JUSTE la femme née Woodlande BLEMUR pour injures graves et publiques aux termes des articles 217 et suivant du Code Civil, aux torts exclusifs de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux. Ordonne à l'officier de l'état Civil de la Section Sud de Port-au-Prince de transcrire le dispositif de ce jugement dans les registres à ce destinés, dont un extrait sera publié dans un quotidien s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; Compense les dépens ; Commet l'huissier Clerbrun Faure de ce Tribunal pour la signification de ce Jugement

Ainsi jugé et prononcé par nous, Marie Rosie Degand NICOLAS, Juge en audience civile publique et ordinaire du vendredi 30 juin 2023, An 220ème de l'indépendance, en présence de Me Jean Claude Jean Antoine et Hary Jean Paul faisant office du Ministère publique, et avec l'assistance de Marie Yolande Cadet ZETRENNE, Greffière

Il est ordonné....etc....

En foi de quoi...etc...

Me Mauril CIRISMOND, Av

PAR CES MOTIFS

Nous Me Silien Pluviose, juge en siège à l'audience publique de divorce du lundi vingt (20) juin deux mille vingt- deux (2022). Sur les conclusions conformes du Ministère Public, représenté par Magistrat Roger Simplice; Maintenons le défaut requis et octroyé à la barre contre la partie défenderesse admettons le divorce de la dame Fabienne ST-CYR d'avec son époux le sieur Johnny MOISE ; Prononçons, en conséquence, la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux pour injures graves et publiques, aux torts exclusifs de l'époux, ce, conformément aux termes des articles 217 et suivant du Code Civil; Ordonnons à l'officier de l'état civil de Thomazeau de transcrire sur les registres destinés à cet effet, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans un quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers s'il y échet; Compensons les dépens en raison de la qualité des parties; Commettons l'huissier Jacob MEDE de ce Tribunal pour la signification de ce présent Jugement

Ainsi Jugé et prononcé par nous, Magistrat Silien Pluviose Juge en audience civile, ordinaire et publique en matière de divorce du lundi vingt (20) Juin deux mille vingt-deux (2022) en 217èm de l'indépendance en présence du Magistrat Roger SIMPLICE, Substituts commissaires du gouvernement de ce ressort, avec l'assistance de Daniel Adrien, Greffier du siège

Il est ordonné...etc...

En foi de quoi... etc...

Me Joseph Andre FANFAN, AV.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Roodley MONTINÉ d'avec son épouse la dame Roodley MONTINÉ née Néhémie JOSEPH pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; Ordonne à l'officier de l'état-Civil de la Section Est de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du jugement. Commet l'huissier Canal GABRIEL, de ce siège pour la signification de ce jugement. Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Nelson CILIUS, Juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi treize (13) juin deux mille vingt-quatre, en présence de Me Dominique NOEL, Substitut Commissaire du

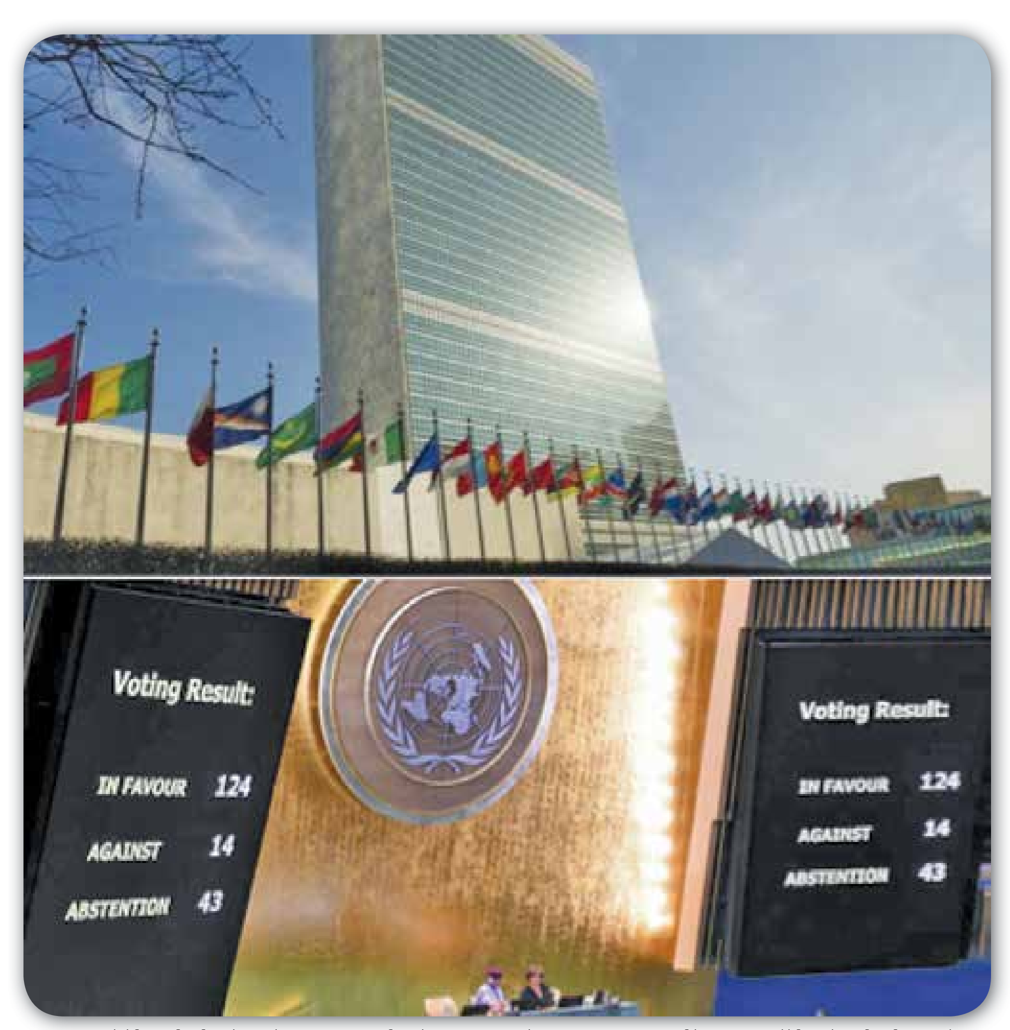
Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du sieur Mozart TASSY, Greffier du siège

Il est ordonné....etc....

En foi de quoi....etc...

Me Jean Bazelais Beauvoir, Avocat

Une résolution exigeant la fin de l'occupation de la Palestine par Israël



L'Assemblée générale adopte une résolution sur les actions israéliennes illégales à Jérusalem-Est occupée et dans le reste du territoire palestinien occupé. Le texte a été adopté par 124 votes pour, 14 contre et 43 abstentions. UN Photo/Evan Schneider

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté mercredi à une écrasante majorité une résolution exigeant la fin de l'occupation de la Palestine par Israël dans les douze prochains mois.

Le vote a eu lieu au deuxième jour d'une session extraordinaire d'urgence ayant débuté mardi et consacrée à l'examen des actions israéliennes à Jérusalem-Est occupée et dans le reste du Territoire palestinien occupé.

Présence illicite

Par la résolution adoptée, l'Assemblée générale « exige qu'Israël mette fin sans délai à sa présence illicite dans le Territoire palestinien occupé, qui constitue un fait illicite de caractère continu engageant sa responsabilité internationale, et ce au plus tard 12 mois après l'adoption de la présente résolution ».

L'Assemblée générale « exige également qu'Israël s'acquitte sans délai de toutes ses obligations juridiques en vertu du droit international, notamment celles stipulées par la Cour internationale de Justice, notamment : en retirant toutes ses forces militaires du territoire palestinien occupé, y compris de son espace aérien et de son espace maritime ; en mettant fin à ses politiques et pratiques illicites, notamment en cessant immédiatement toute nouvelle activité de colonisation, en évacuant tous les colons du Territoire palestinien occupé et en démantelant les parties du mur construites par Israël qui se trouvent dans le Territoire, et en abrogeant toutes les lois et mesures créant ou maintenant la situation illicite ».

L'Assemblée générale a en outre exigé qu'Israël restitue les terres et autres « biens immobiliers », ainsi que tous les biens saisis depuis le début de l'occupation en 1967, et tous les biens et actifs culturels confisqués aux Palestiniens et aux institutions palestiniennes.

La résolution exige également qu'Israël permette à tous les Palestiniens déplacés pendant l'occupation de retourner dans leur lieu d'origine et de réparer les dommages causés par son occupation.

La résolution fait suite à l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de justice (CIJ) en juillet, dans lequel la Cour a déclaré que la présence continue d'Israël sur le Territoire palestinien occupé « est illégale » et que « tous les États ont l'obligation de ne pas reconnaître » cette occupation qui dure depuis des décennies.

Menace à la paix et à la sécurité

L'Assemblée générale a « vivement déploré le mépris total et continu et les violations » par le gouvernement israélien de ses obligations au titre de la Charte des Nations Unies, du droit international et des résolutions de l'ONU, soulignant que de telles violations « menacent gravement » la paix et la sécurité régionales et internationales.

Elle a également reconnu qu'Israël « doit être tenu responsable de toute violation » du droit international dans le Territoire palestinien occupé, y compris du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

Le texte stipule qu'Israël « doit assumer les conséquences juridiques de tous ses actes internationalement illicites, notamment en réparant le préjudice, y compris tout dommage, causé par ces actes ».

L'Assemblée générale a souligné la nécessité de mettre en place un mécanisme international de réparation pour remédier aux dommages, pertes ou préjudices causés par les actions d'Israël. Elle a également appelé à la création d'un registre international des dommages causés, afin de documenter les preuves et les réclamations associées.

Conférence internationale

La résolution prévoit la convocation d'une conférence internationale au cours de la session actuelle de l'Assemblée générale afin de mettre en œuvre les résolutions de l'ONU relatives à la question de Palestine et à la solution à deux États pour parvenir à une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient.

En outre, l'Assemblée générale a demandé au Secrétaire général de l'ONU de présenter des propositions pour un mécanisme de suivi des violations par Israël de l'article 3 de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, telles qu'identifiées par la CIJ.

L'article 3 fait référence à la ségrégation raciale et à l'apartheid et à l'engagement des États parties à la Convention internationale de prévenir, d'interdire et d'éradiquer toutes les pratiques de cette nature dans les territoires sous leur juridiction.

L'Assemblée générale vote un projet de résolution concernant l'avis consultatif de la CIJ.UN Photo/Evan Schneider L'Assemblée générale vote un projet de résolution concernant l'avis consultatif de la CIJ.

Appel aux États

Dans sa résolution, l'Assemblée générale a appelé tous les États membres de l'ONU à respecter leurs obligations en vertu du droit international et à prendre des mesures concrètes pour remédier à la présence continue d'Israël dans le Territoire palestinien occupé.

L'Assemblée a exhorté les États à s'abstenir de reconnaître la présence d'Israël dans le territoire comme légale et à veiller à ne pas fournir d'aide ou d'assistance au maintien de la situation créée par l'occupation. Cela comprend la prise de mesures pour empêcher leurs ressortissants, entreprises et entités sous leur juridiction de se livrer à des activités qui soutiennent l'occupation israélienne.

En outre, l'Assemblée générale a appelé les États à cesser d'importer des produits provenant des colonies israéliennes et à cesser le transfert d'armes, de munitions et d'équipements connexes vers Israël dans les cas où il existe des motifs raisonnables de soupçonner qu'ils pourraient être utilisés dans le Territoire palestinien occupé.

En outre, la résolution a exhorté les États à mettre en œuvre des sanctions, telles que des interdictions de voyager et des gels d'avoirs, contre les personnes et entités impliquées dans le maintien de la présence illégale d'Israël dans le Territoire. Cela comprend la résolution des problèmes liés à la violence des colons et la garantie que les personnes impliquées dans ces activités subissent des conséquences juridiques et financières.

Nations-Unies 18 septembre 2024

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit, déclare fondée ladite action; admet en conséquence le divorce du sieur James-Son DENIS d'avec son épouse née Yvrose ROBERT, pour injures graves et publiques, prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'état Civil de Taïfer, commune de Carrefour de transcrire dans les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet compense les dépens; Commet l'huissier Maxime CANDIO pour la signification de ce jugement.

Compense les dépens. Ainsi jugé et prononcé par nous, Guy AUGUSTIN, Juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi vingt-deux Juin deux mille vingt-deux, en présence de Me. Paul WESLEY, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du sieur Junior Sauvens THELEMAQUE

Il est ordonné....etc...

En foi de quoi...

Jean Luma CHARLES Officier d'état Civil de Taïfer Commune de Carrefour

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre son épouse Carsandra TOUSSAINT à l'audience précitée pour le profit, déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce de Johnny POLCHE d'avec son épouse née Carsandra TOUSSAINT pour injures graves et publiques. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits époux. Ordonne à l'officier de l'état Civil de la

Section Est de Port-au-Prince de transcrire sur les registres a ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'une des quotidiens s'éditant a la capitale sous peine de dommages intérêt envers les tiers s'il y échet, compense les dépens.

Ainsi jugé et prononce par Nous, Me Osmond CASTOR, Juge en audience civile, ordinaire et publique en date du Jeudi trois Mars deux mille vingt-deux en présence de Me Holitha JACQUET, Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Me. Jean Claude NOVEMBRE.

Il est ordonné....etc....

En foi de quoi....etc...

Robert RENOUS

Officier d'état Civil

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, sur les conclusions du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre Roseline Cherival à l'audience précitée, pour le déclare fondée ladite action ; admet en conséquence le Divorce de Léveillé Borguste d'avec son épouse née Roseline CHERIVAL pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. Pronce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux ; Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la Commune de Cavaillon de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers s'il y échet ; Commet l'huissier Jean Louis OCTAVE de ce siège pour la signification de ce jugement. Compense les dépens. Ainsi jugé et prononcé par nous Me Osmond CASTOR, juge, Av en audience civile ordinaire et publique en date du vingt janvier de mille vingt, en présence de Me Vanna MANE, Av Substitut du Commissaire du Gouvernement, avec l'assistance du Greffier Jean Claude Novembre. Il est ordonné à tous Huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution. Il est ordonné...etc. En foi de quoi. Fait à Port-au-Prince le 26 Septembre deux mille vingt-quatre. NB.- deuxième Publication.Me Jean Claude Charles, Av .

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen sur les conclusions du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre le sieur Cleeford Eugène à l'audience précitée, pour le profit, déclare fondée la dite action. Admet en conséquence, le Divorce de la dame Manouska NOELSAINT d' avec son époux Cleeford EUGENE, pour injures graves et publiques aux torts de l'époux ; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux ; ordonné à l' Officier de l'Etat Civil de la Commune de Cavaillon de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'Huissier Jean Louis OCTAVE de ce siège pour la signification de ce jugement. Compense les dépens. Ainsi Jugé et prononcé par nous, Me Osmond CASTOR, Av, Juge à en audience civile, ordinaire et publique en date du vingt -sept Décembre deux mille vingt-deux, en présence de Me Vanna MANE, Av Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Me Jean Claude Novembre, Greffier du siège.- Il est ordonné à tous Huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution aux Officiers du Ministère Public près des Tribunaux Civils d'y tenir la main la main à tous Commandants et autres Officiers de la force publique d'y prêter mains Fortes lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi la Minute du présent jugement est signée du juge et du Greffier susdits. Ainsi signé : Me Osmond CASTOR, Juge et Jean Claude Novembre : Greffier. Fait à Port-au-Prince le 26 Septembre deux mille vingt-quatre. NB.- deuxième Publication. Me Jean- Claude Charles, Av.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, Le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce de la dame DOLPH HUGUES DERIVAL, née ANTONIA BERTINA KIRSTY JOSE, d'avec son époux le sieur DOLPH HUGUES DERIVAL pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. PRONONCE la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ORDONNE à l'officier de l'état Civil de la Section Sud, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier EMMANUEL JEAN de ce siège pour la signification de ce jugement ; Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous NELSON CILIUS, Juge, en audience civile, ordinaire et publique du jeudi treize Juin deux mille vingt- quatre, en présence de Me DOMINIQUE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, Greffier du siège

Il est ordonné...etc...

En foi de quoi....etc…

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après examen sur les conclusions du Ministère public maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée; pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce de Pierre Edouard L. Fils et d'avec son épouse née Stéphanie RINCHERE pour injures graves et publiques. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux. Ordonne à l'officier de l'état civil de Taïfer, commune de Carrefour de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement, dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages et intérêts envers les tiers s'il y échet; commet l'huissier Maxime CANDIO de ce siège pour la signification du présent jugement. Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Nelson SILIUS, Juge en audience civile, publique et ordinaire en date du vingt janvier deux mille vingt-deux, en présence de Me. Paul Wesley, substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier, Junior Sauvens Thélémaque.

Il est ordonné... etc...

En foi de quoi... etc…

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit, déclare fondée ladite action; admet en conséquence le divorce du sieur Patrick DIEUDONNE d'avec son épouse née Judette JEUNE, pour injures graves et publiques, prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'état Civil de Taïfer, Commune de Carrefour de transcrire dans les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, compense les dépens; commet l'huissier CANAL GABRIEL pour la signification de ce jugement. Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, NELSON CILIUS, Juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi neuf Mai deux mille vingt-quatre, en présence de Me. ALBERT DARELUS, Substitut-Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, Greffier du siège.

Il est ordonné...etc...

En foi de quoi...etc..

Jean Luma CHARLES
Officier d'état Civil de Taïfer,
Commune de Carrefour

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite l'action; Admet le divorce de la dame Gaetjens DERILAS d'avec son époux William ESTIMAT, pour abandon du toit marital; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de Taïfer, Commune de Carrefour de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers, compense les dépens vu la qualité des parties; commet l'huissier CANAL GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement, compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, NELSON CILIUS, Juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi vingt-trois Mars deux mille vingt-trois, en présence de Me. JEAN ROLEX MEROVE, Substitut du Commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, Greffier du siège

Il est ordonné...etc...

En foi de quoi...etc....

Pourquoi autant d'attention médiatique sur le Venezuela ?



Nicolas Maduro : Il aime se comparer à Hugo Chávez et au libérateur vénézuélien Simon Bolivar

Par Marc Vandepitte

La manipulation des médias ne consiste pas seulement en ce qui est dit, mais aussi en ce qui est rapporté et ce qui est passé sous silence. Les récents événements au Venezuela en sont une bonne illustration.

Cher lecteur, connaissez-vous le président du Pérou ? Ou celui de l'Équateur ? Peut-être pas. En revanche, il y a de fortes chances que vous connaissiez le nom du président vénézuélien : Nicolas Maduro. C'est curieux, car il y a au moins autant à dire sur les présidents du Pérou et de l'Équateur que sur celui du Venezuela.

Commençons par Dina Boluarte. Elle est la présidente non élue du Pérou et est arrivée au pouvoir par un coup d'État contre le président de gauche Castillo. Ce coup d'État a eu lieu après une période d'instabilité prolongée qui a fait des dizaines de morts.

Elle a libéré l'ancien dictateur fasciste Alberto Fujimori de prison après qu'il eut été reconnu coupable de crimes contre l'humanité (génocide contre les populations indigènes). Son régime putschiste de droite est rejeté par plus de 90 % de la population. Autant de faits que le courant dominant ne trouve pas ou peu dignes d'intérêt.

La prise d'assaut de l'ambassade du Mexique en Équateur aurait dû être une nouvelle mondiale, mais elle a été à peine évoquée. Et puis il y a Daniel Noboa, le président de l'Équateur. Sous son règne, près de 500 meurtres violents ont déjà été commis cette année. L'ancien président a été exilé et interdit de participer aux élections.

Il y a quelques mois, Daniel Noboa a ordonné l'assaut de l'ambassade du Mexique pour arrêter l'ancien vice-président. L'assaut d'une ambassade est très exceptionnel et constitue une violation particulièrement grave du droit international. Cet événement aurait dû être une nouvelle mondiale, mais il a été à peine relayé par les grands médias.

Ce qui est passé sous silence !

La manipulation des médias ne concerne pas seulement ce qui est dit, mais aussi ce qui est rapporté et ce qui est passé sous silence. Si des camps de déradicalisation sont installés dans le Xinjiang, la province occidentale de la Chine, la presse s'en fait largement l'écho. Mais lorsque des camps sont construits dans le nord de l'Inde pour détenir et expulser jusqu'à deux millions d'« immigrés illégaux », aucun coq ne chante à ce sujet, sauf dans la presse spécialisée.

Lorsque des manifestations ont éclaté en Iran en 2022 à la suite de la mort suspecte d'une jeune femme, on pouvait lire des articles entiers à ce sujet dans les grands médias. Mais sur la Libye, qui sombre dans le chaos le plus complet après l'invasion militaire occidentale de 2011 et où des camps d'esclaves sont mis en place, vous n'entendrez quasiment rien dans cette même presse.

La manipulation des médias ne concerne pas seulement ce qui est dit, mais aussi ce qui est rapporté et ce qui est passé sous silence.

Si, à Cuba, quelques centaines de personnes descendent une fois dans la rue, c'est une nouvelle mondiale. Mais si, en Argentine, des dizaines de milliers de personnes manifestent semaine après semaine, on n'en entend pas parler, à part peut-être sur une autre page dans un petit article en bas de page.

Nous pourrions continuer ainsi pendant un certain temps. Si vous voulez aborder les médias de manière critique, l'une des premières questions que vous devez vous poser est la suivante : pourquoi ce fait est-il rapporté maintenant, pourquoi est-il élevé au rang d'information et pourquoi lui accorde-t-on autant d'attention ? Pour répondre à ces questions, vous vous retrouverez très vite dans le jeu de pouvoir géopolitique et vous verrez de quel côté se trouvent les médias.

Le « courageux » González

Revenons au Venezuela. Aujourd'hui, les médias rapportent que le leader de l'opposition Edmundo González s'est réfugié en Espagne à la suite d'un mandat d'arrêt. Ce faisant, beaucoup de choses sont passées sous silence.

Par exemple, l'extrémiste de droite – ce détail est également passé sous silence – González a été le seul des neuf candidats de l'opposition à refuser d'avance de reconnaître les résultats des élections, comme l'a fait Trump aux États-Unis en 2020. Les grands médias n'informent pas non plus que ces élections ont suivi un scénario strict dans le but de provoquer un soulèvement populaire violent et un changement de régime si l'extrême droite perdait.

En ne reconnaissant pas les résultats et en publiant de faux résultats, González a provoqué des émeutes le lendemain des élections. Les médias omettent de mentionner que ces émeutes ont été extrêmement violentes et, dans un scénario similaire en 2014 et 2017, ont causé des dizaines de morts.

Les médias omettent aussi de mentionner qu'Edmundo González a participé à la formation d'escadrons de la mort au Salvador à l'époque, qui ont massacré des milliers de civils, et qu'en 2002, il a signé un décret autorisant le coup d'État contre le président démocratiquement élu Hugo Chávez. Quelqu'un avec un tel palmarès serait très probablement derrière les barreaux dans notre pays.

Le contraste avec l'Équateur

Pour quiconque connaît la région, le contraste avec l'Équateur est frappant. Jorge Glas, vice-président d'un précédent gouvernement, s'était réfugié à l'ambassade du Mexique pour éviter d'être arrêté. En vain, l'armée équatorienne a pris d'assaut l'ambassade en dépit de toutes les règles internationales et l'a placé en détention.

Edmundo González s'est également réfugié dans une ambassade (d'abord néerlandaise, puis espagnole) et a demandé l'asile en Espagne. Le gouvernement vénézuélien a respecté le droit international et a permis à l'homme de partir librement pour l'Espagne après des négociations avec Madrid.

Apparemment, les principaux médias n'ont pas remarqué ce contraste évident. L'approche est claire : le Venezuela est le méchant et en Équateur, il ne se passe rien. Il ne faut pas chercher bien loin la raison de cette approche. L'Équateur a au pouvoir un gouvernement de droite favorable à l'Occident. Au Venezuela, c'est tout le contraire.

Les grands médias se disent « neutres » et « objectifs ». Jugez-en par vous-même !

De Wereld Morgen
11septembre 2024
Investig'Action 16 septembre 2024

Suite de la page (8)

décret du 12 avril. *« Considérant que les différents secteurs, parties au Consensus, ont désigné formellement et, en toute connaissance de cause, leurs représentants au Conseil Présidentiel de Transition; ce qui implique qu'ils les ont choisis en prenant le soin de vérifier qu'ils répondent bien aux critères d'éligibilité établis par la Constitution et convenus dans l'entente trouvée le 11 mars 2024 à Kingston, Jamaïque. Considérant qu'une contre vérification par le Conseil des ministres de l'éligibilité des personnes désignées est rendue quasiment impossible, du fait de la non-présentation à date des documents requis ; Considérant que pour accélérer le processus en cours, il y a lieu de nommer les membres du Conseil Présidentiel de Transition, à charge pour ceux-ci de soumettre les pièces requises ultérieurement dans un délai raisonnable et, qu'à défaut de pouvoir le faire, ils seront obligés de se démettre »* peut-on lire dans la version finale et officielle du gouvernement. Tout ça pour ça, aurait dit l'autre.



Maria Isabel Salvador, la cheffe de BINUH et Représentante du Secrétaire général de l'ONU en Haïti

Mais, dans cette circonstance, même si le gouvernement démissionnaire ne pouvait pas ne pas publier le décret nommant les neuf membres du Conseil Présidentiel de Transition (CPT) dans la mesure où il était quasiment placé sous tutelle de Washington par CARICOM interposée, les parties prenantes ont tout de même donné au Conseil des ministres l'opportunité de modifier le projet de décret qu'elles avaient préparé pour la nomination des membres du CPT. Une erreur politique et de mise en œuvre qu'elles ont payée cher, puisque le Conseil des ministres a vidé de sa substance la quasi-totalité de leur décret passant de 45 à 13 articles. Or, selon Me Sonnet Saint Louis, plutôt partisan de la formule du juge de la Cour de cassation, ce n'était pas la peine de soumettre le projet de décret au Conseil des ministres pour être publié. Intervenant dans l'émission Panel Magik du lundi 15 avril 2024, il avait déclaré « *Dans une situation de crise sans référence légale et constitutionnelle en terme de gouvernance politique, dans un contexte où le Premier ministre Ariel Henry a annoncé sa démission depuis plus d'un mois, le Conseil Présidentiel de Transition n'avait pas besoin de l'aval du Conseil des ministres pour accéder au pouvoir.*

On est dans une situation semblable à celle d'un coup d'État puisque le Premier ministre Ariel Henry est dans une situation de séquestration depuis plus d'un mois. En ce sens, le Conseil Présidentiel de Transition n'a pas besoin d'un décret pour prendre le pouvoir. Il suffit d'investir le Palais et de faire une proclamation. Il n'y a pas de formalité juridique à suivre » avait-il souligné ce 15 avril 2024 sur radio Magik9. Voilà pour les péripéties de la seule phase de nomination des 9 membres du Conseil Présidentiel Transition. Un processus lent, fastidieux, long et déroutant même, allant du 11 mars au 16 avril 2024, soit plus d'un mois de tractations et psychodrames, avant de passer à la seconde phase qu'est l'investiture en catimini du CPT au Palais national et à la Primature. Elle est suivie de la dernière séance consacrée à l'élection du Président du Conseil, séquence donnant lieu à toute sorte de combine, renoncement, coup bas, revirement et de surprise. **(A suivre)**

C.C

Suite de la page (12)

comme une sorte de Plan Condor du XXIe siècle, pour contrôler « leur arrière-cour » avec toutes ses ressources naturelles. De cette façon, les forces armées équatoriennes – ainsi que celles d'autres pays de la région – assument de plus en plus des rôles de police pour lutter contre le trafic de drogue, le terrorisme et même l'insurrection populaire, allant jusqu'à persécuter les communautés qui défendent leurs territoires contre la brutalité des activités minières ou d'autres activités extractives.

À l'heure actuelle, l'intérêt de Washington se porterait sur les Galápagos, en ligne avec sa confrontation avec la Chine, en particulier. Rappelons que Guillermo Lasso a déjà négocié la « protection environnementale » des îles en cédant une partie de la souveraineté nationale par le biais d'un échange de dette extérieure confus. De plus, depuis 2019, sous le gouvernement de Lenín Moreno, l'archipel s'est transformé en une sorte de « porte-avions naturel » pour les avions militaires nord-américains, complété par les aéroports de Guayaquil et de Manta. Les désirs des États-Unis sont bien connus, ils ont une histoire.

Pour terminer cette brève réflexion, au-delà de l'électorat, il convient de souligner le positionnement clair du gouvernement de Daniel Noboa en faveur des objectifs et des intérêts nord-américains, comme c'est le cas avec le génocide du peuple palestinien, pour ne citer qu'un exemple.

Quelle que soit l'intention réelle de Noboa, la transformation de l'Équateur en une sorte de protectorat militaire de Washington n'est pas tolérable, et notre pays ne peut pas non plus continuer sur cette voie de soumissions multiples, qui, en fin de compte, ne profitent qu'aux intérêts transnationaux et à ceux de quelques familles d'oligarques à leur service. Il est donc urgent de reprendre la lutte unie pour la souveraineté nationale, comme lorsque, sous la direction de la Coalition No Bases – Équateur, l'expulsion de la base de Manta a été obtenue.

*Alberto Acosta : Économiste équatorien. Président de l'Assemblée constituante (2007-2008). Candidat à la présidence de la République de l'Équateur pour l'Unité plurinationale de la gauche (2012-2013).

Résumé latino-américain 19 septembre 2024



Anura Kumara Dissanayaka : une vision de l'unité pour l'avenir du Sri Lanka



Anura Kumara Dissanayaka, le premier président de gauche du Sri Lanka a prêté serment lundi 23 septembre et s'est engagé à restaurer la confiance du peuple dans la politique

Par Antonio Carvallo*

Le candidat de la coalition de gauche, Pouvoir national du peuple (NPP), du Sri Lanka, Anura Kumara Dissanayaka a remporté l'élection présidentielle du 21 septembre. AKD, 55 ans, a été déclaré vainqueur avec 42,3% des voix. Durant la campagne il a dénoncé les dirigeants corrompus qui ont mené le pays à la catastrophe « Pour la première fois au Sri Lanka, le pouvoir va passer des mains d'une poignée de familles privilégiées et corrompues à un gouvernement du peuple » a-t-il déclaré.

Depuis son indépendance du Royaume-Uni en 1948, les gouvernements conservateurs se sont succédés, plus ou moins autoritaires, mais toujours aux mains du même groupe de familles privilégiées, depuis l'époque du « Raj britannique », dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

Le Sri Lanka dispose d'une population de 22 millions d'habitants et d'une économie agricole, dont les principales productions sont le thé, le riz et d'autres produits agricoles historiques, à laquelle s'ajoutent aujourd'hui le tourisme et l'industrie comme sources de revenus. La distribution des richesses est inégale, et une dette extérieure dépassant les 55 milliards de dollars rend la situation économique pratiquement intenable.

La pandémie, qui a fortement impacté le tourisme, principale source de devises, suivie d'une pénurie d'engrais et de récoltes désastreuses, ont conduit la population au bord du désespoir.

De plus, la dévaluation de la roupie sous le gouvernement du président Gotabaya Rajapaksa a produit une vague de mécontentement social qui se poursuit jusqu'à présent. Le haut niveau de corruption et d'incompétence de tous les gouvernements récents a mené le pays au bord du gouffre.

La crise est si soutenue et intense que la société dans son ensemble, pour la première fois, a adopté une posture proactive, exigeant des élections.

Quatre candidats se présentent à la présidentielle. Trois d'entre eux, sous des étiquettes différentes ou sans étiquette, représentent la classe politique à l'origine du chaos : Namal Rajapaksa (SLPP), Sajith Premadasa (SJB) et Ranil Wickramasinghe, actuel président sans étiquette.

Le quatrième est une anomalie : Anura Kumara Dissanayaka, du NPP (National Peoples Power). Issu de la base populaire, il porte la tradition socialiste et sensible à la question sociale du JVP. Député du district de Colombo, politiquement apte, d'une honnêteté et d'une probité avérées, il est membre du parlement depuis plus de 20 ans.

Anura a su capter la confiance et l'imagination de la nation. Il parle clairement, de manière informée, véridique et inspirante, sans ambigüité ni jargon politique, et il formule ses principaux objectifs politiques avec clarté. Son discours se dispense d'arrogance et, au contraire, reflète une confiance et une foi dans la population, qu'il invite à s'unir pour la construction d'une « Renaissance » pour le Sri Lanka.

Cela fait deux ans qu'il mène sa campagne, discutant avec des personnes de toutes les régions, conditions sociales, confessions et groupes ethnico-religieux.

Il leur explique qu'ils doivent participer, faire partie de la nation, car il refuse que quiconque reste en arrière. Petit à petit, son style de communication directe et l'explication de ses idées et de sa vision les a diffusées, réveillant l'espoir et l'enthousiasme de la population, qui s'est mis à les diffuser à son tour. Anura et son équipe croissent de jour en jour, rejoints par des spécialistes de toutes sortes et des personnes de toute condition, qui ont commencé à croire en sa vision, en se l'appropriant. Un programme politique s'est développé, formulant des priorités, de la plus générale à la plus technique et spécifique, et avec, en son cœur, un ingrédient profondément humain que les gens ressentent, s'approprient et se communiquent entre eux.

L'auteur de ce papier, en tant qu'humaniste, croit que le NPP reflète une nouvelle sensibilité politique, qui grandit dans le monde actuel. Elle s'oppose aux « idéologies réalistes » qui sous-tendent des empires moribonds : le culte de l'argent et la corruption qui en découle, la croyance dans les marchés et non dans les personnes, la course au pouvoir dans une quête sans pitié qui transforme les êtres humains en simples concurrents, à la fin de laquelle « le vainqueur rafle tout », des empires dans lesquels la compassion et la solidarité humaine passent pour de la faiblesse…

Le monde est en train de changer, l'empire occidental s'effondre et la fracture portant sur les valeurs fondamentales s'accentue de jour en jour. Cela nous semble inévitable, car cela répond à l'évolution de la société humaine, une société dans laquelle les conditions se sont améliorées.

De nos jours, nous sommes instantanément connectés à toutes les latitudes, par le son et l'image. Nous sommes plus de 8 milliards et, dans quelques années, nous serons 10 ou 15 milliards. L'accès à l'information et à la connaissance se répand à grande vitesse de par le monde, franchissant les barrières de l'éducation.

L'intelligence artificielle, qui révolutionne la rapidité des traductions et la communication entre les cultures, permet de dépasser les différences linguistiques.

L'alimentation, l'éducation, la santé et l'habitat doivent être garantis à tous les êtres humains sur Terre, ainsi que les Nations Unies l'ont adopté dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, ce que les « puissances impériales, défenseuses de la liberté et de la civilisation » ne cessent de trahir et d'ignorer.

Grâce à l'interconnexion du monde actuel, les images et les attentes sont très similaires dans toutes les latitudes, régions, pays et cultures.

Les gens s'habillent et mangent de la même manière, leurs enfants ont des amis issus de multiples ethnies, cultures et religions. La nation humaine est en train de s'unir très rapidement de par le monde. Les ethnies se mélangent rapidement, et dans les prochaines années, nous pourrions parvenir à une synthèse des spécimens ethniques. La civilisation avance vers une nouvelle étape de l'évolution humaine, avec de nouveaux défis et opportunités, et sans aucun doute vers un degré supérieur de conscience. Nous devrions avancer avec le progrès, et non contre lui.

Nous croyons que Anura représente cette aspiration.

*Antonio Carvallo est chilien, interprète professionnel et vit actuellement à Truro, Royaume-Uni. Formé en droit à l'université chilienne, il rejoint en 1968 le Mouvement Humaniste naissant fondé par Silo, argentin, auteur et guide spirituel. Au cours des années suivantes, il a développé ce courant au Pérou, au Venezuela, au Sri Lanka, en Australie et au Royaume-Uni. Depuis 1991, en tant que secrétaire général de l'Internationale humaniste, il s'est rendu en Zambie pour développer des liens avec le gouvernement de Kenneth Kaunda dans son transit vers des élections multipartites ainsi qu'avec l'Union soviétique à l'époque de la Perestroïka. Il est père de quatre enfants.

Traduit de l'espagnol par Héloïse Deydier Pressenza 12 septembre 2024

Au Pérou, les travailleurs de Smurfit Kappa en grève pour un salaire de subsistance



Les adhérents du syndicat de Smurfit Kappa Peru sont en grève depuis le 6 septembre pour obtenir un salaire de subsistance.

Faute d'un accord avec la direction de l'entreprise, le Syndicat national des travailleurs de Smurfit Kappa Peru, membre de la FETRIMAP, elle-même affiliée à IndustriALL Global Union, a rompu le processus de négociation collective le 16 juillet, qualifiant de ridicule la hausse des salaires proposée par la direction.

Le 24 juillet, le syndicat avait manifesté pacifiquement au siège de Paramonga de Smurfit Kappa Peru, filiale de Smurfit Westrock, leader mondial des emballages durables. Des membres du syndicat ont déclaré aux médias que leur but est d'obtenir les avancées réclamées en mai, dont une hausse des salaires, afin d'obtenir la signature d'une meilleure convention collective pour les travailleurs.

Le 11 août, le syndicat a approuvé une grève générale illimitée, reconnue légale par la Direction générale du travail de la province de Lima le 3 septembre. Le lendemain, cette même direction convoquait les parties à une réunion hors procédure pour tenter d'arriver à un accord sur les revendications du syndicat pour 2024 et 2025.

Or, Smurfit Kappa Peru ne s'est pas présentée à la réunion, ce que le syndicat a interprété comme un désintérêt pour les revendications des travailleurs et la menace de grève. En conséquence, le Syndicat national des travailleurs de Smurfit Kappa Peru est entré en grève le 6 septembre.

Dans un communiqué, le syndicat a déclaré : « *C'est une date historique pour nos collègues qui travaillent chez Smurfit Westrock Peru. Nous devions y arriver pour confronter nos peurs et nous affirmer; il fallait agir. La direction essaie de répandre la peur et les conflits parmi nos collègues en diffusant des mensonges. Aujourd'hui, nous sommes prêts à nous battre et à montrer que nous sommes unis. Nous sommes unis dans notre combat et, ensemble, nous sommes forts. Le poing levé, nous exigeons un changement face à tant d'indifférence.* »

Le secrétaire général adjoint de la FETRIMAP, Julián Alfaro, a pour sa part déclaré : «Notre syndicat conteste la position de l'entreprise, pour laquelle «il ne peut y avoir de négociation tandis qu'il y a des grèves». Cette politique, recommandée par le cabinet d'avocats Vinatea & Toyama, exacerbe les conflits du travail, tant chez Smurfit Kappa Peru que dans d'autres entreprises privées où les syndicats sont présents. Mais nous continuerons à soutenir les syndicalistes et à leur fournir une assistance juridique pour que leurs cahiers de revendications pour 2024 et 2025 soient satisfaits.»

Le combat des travailleurs de Smurfit Kappa Peru pour la défense de leurs droits au travail et pour l'obtention d'un salaire de subsistance a aussi reçu le soutien du réseau des travailleurs de Smurfit Kappa d'IndustriALL en Amérique latine. Ce réseau régional a organisé des campagnes de soutien aux travailleurs et il suit les négociations de près. Le but est de montrer qu'il est important de donner des moyens d'action aux syndicats, pas seulement au niveau national, mais aussi régionalement et internationalement.

Pour le secrétaire régional adjoint d'IndustriALL, Christian Alejandro Valerio : «L'entreprise doit respecter le droit des travailleurs de faire grève et promouvoir le dialogue pour répondre aux revendications des travailleurs de Smurfit Peru et arriver à un accord. « *La montée des pratiques antisyndicales dans les départements des ressources humaines est préoccupante, dans les firmes locales comme dans les multinationales. Cette tendance est encouragée par des cabinets d'avocats et des consultants locaux qui cherchent à empêcher un dialogue qui devrait normalement s'instaurer entre employeurs et travailleurs.* »

IndustriAll 16 septembre 2024

Cet ancien chef de la CIA dénonce le terrorisme israélien



Léon Panetta, ancien secrétaire américain à la Défense et ancien directeur de l'agence d'espionnage CIA

Par Léo Kersauzie

L'ancien chef de la CIA estime que l'attaque meurtrière d'Israël au Liban est une «forme de terrorisme» et met en garde contre les graves répercussions prévisibles.

Israël, État terroriste

Léon Panetta, ancien secrétaire américain à la Défense et ancien directeur de l'agence d'espionnage CIA, a reconnu que l'attaque meurtrière d'Israël au Liban impliquant l'explosion d'appareils de télécommunication était «une forme de terrorisme». «*Je ne pense pas qu'il y ait le moindre doute sur le fait qu'il s'agit d'une forme de terrorisme*», a déclaré Léon Panetta dans une interview accordée à CBS News dimanche.

Mardi et mercredi de la semaine dernière, des milliers de téléavertisseurs et de talkies-walkies piégés appartenant à des membres du Hezbollah ont explosé simultanément à travers le Liban.

Les explosions ont eu lieu dans des lieux publics, tuant 39 personnes et en blessant 3000 autres, parmi lesquelles des enfants.

Invasion terrestre du Liban par Israël ?

Une enquête préliminaire menée par les autorités libanaises a révélé que les engins avaient été implantés avec des explosifs avant d'arriver dans le pays et qu'ils avaient été déclenchés via des messages électroniques.

Ce meurtre de masse serait le résultat d'un piratage de la chaîne d'approvisionnement effectué dans le cadre d'un effort conjoint entre l'armée israélienne et l'agence d'espionnage du Mossad. Ce lundi matin, le Liban craint de plus en plus une tentative israélienne d'invasion terrestre qui suivrait les bombardements en cours.

Médias-Presse-Info 23 septembre 2024

Kanaky : Nouvelle provocation contre les Kanaks

Par UJFP

Moins d'une semaine après la mort de deux membres de la tribu de Saint-Louis, à trois jours de la commémoration de la proclamation de la souveraineté française sur l'archipel, le peuple kanak ne peut vivre que comme une nouvelle provocation de l'État colonial la nomination d'une ministre de «l'outre-mer» issu de la Droite républicaine, alliée inconditionnelle des «loyalistes».

Simultanément, la répression s'abat sur la jeunesse de Martinique qui dénonce à juste titre le scandale de la vie chère, particulièrement chère pour les habitants de ces départements.

L'État français n'entretient pas seulement une colonialité de la société française, colonialité que l'on retrouve dans son espace public, son patrimoine, son langage, son racisme systémique, l'État français ne se contente pas de chercher à maintenir des liens de domination économique, politique et militaire dans les pays de son ancien Empire. L'État français cherche à maintenir ce qui lui reste de «possessions» dans toutes les mers du globe.



Avec l'Union calédonienne et le FLNKS, les Kanaks ont décidé de faire du 24 septembre une journée d'affirmation de leur souveraineté sur l'archipel. En France hexagonale, les Kanaks, parties prenantes de collectifs militants, appellent dans plusieurs villes à se rassembler pour participer à cette affirmation.

L'Union Juive Française pour la Paix appelle tous les anticolonialistes à participer à ces rassemblements !

Union Juive Française pour la Paix
24 septembre 2024



Post CLASSIFIED ADS online for FREE at Haitiliberte.com

AUTO DONATIONS

GOT AN UNWANTED CAR??? Your car donation to Patriotic Hearts helps veterans find work or start their own business. Fast free pick. Running or not! Call 24/7: 1-888-251-3135.

HEALTH

HEARING AIDS!! High-quality rechargeable, powerful Audien hearing aids priced 90% less than competitors. Tiny and NEARLY INVISIBLE! 45-day money back guarantee! 855-819-7060

HEALTH

ATTENTION OXYGEN THERAPY USERS! Discover Oxygen Therapy That Moves with You with Inogen Portable Oxygen Concentrators. FREE information kit. Call 1-855-399-2719

HEALTH

Attention: VIAGRA and CIALIS USERS! A cheaper alternative to high drugstore prices! 50 Pill Special - Only $99! 100% guaranteed. CALL NOW: 1-855-399-2582

HEALTH

FreedomCare. Let your loved ones care for you and get paid! Paid by Medicaid. Choose family or friends as your paid caregiver. Check your eligibility today! Call FreedomCare now! 1-855-385-7556

HELP WANTED

Haïti Liberté is looking to hire a Wordpress specialist (or someone willing to be trained) with a working knowledge of French, Kreyòl, and English and a sense of design to help with the regular update and maintenance of its website. Send résumés to: editor@haitiliberte.com; or call 718-421-0162

HELP WANTED

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

HOME IMPROVEMENT

BEAUTIFUL BATH UPDATES in as little as ONE DAY! Superior quality bath and shower systems at AFFORDABLE PRICES! Lifetime warranty & professional installs. Call Now! 1-855-399-2076

MISCELLANEOUS

Get Boost Infinite! Unlimited Talk, Text and Data For Just $25/mo! The Power Of 3 5G Networks, One Low Price! Call Today and Get The Latest iPhone Every Year On Us! 844-329-9391

Dessalines Le Grand



La statue de Jean-Jacques Dessalines au Champ de mars, à Port-au-Prince

Par Abner Septembre

Sur l'habitation Vye Kay, dans les hauteurs de la Grande Rivière du Nord, est né dans la géhenne coloniale de Saint-Domingue un enfant prénommé Jean-Jacques, qui a hérité du statut d'esclave de ses parents. Son premier maître Henry Duclos lui a infligé un traitement inhumain, contrairement au second, du nom de Janvier Dessalines, qui l'a mieux traité, l'a affranchi et lui a appris le métier de charpentier. C'est de ce dernier dont il tenait son nom définitif : Jean Jacques Dessalines. Cet esclave allait devenir un prodige militaire, l'immortel Fondateur de l'indépendance haïtienne, le premier Citoyen du premier État noir libre des Amériques, puis du premier Empire d'Hayti. En dépit des controverses, la plupart des historiens s'accordent sur le 20 septembre 1758 comme date de naissance de Dessalines.

Son rêve d'un État libre, souverain et prospère semble être enterré avec lui, dès le parricide du 17 octobre 1806. Aujourd'hui, Haïti ressemble à un pays en état de guerre. Non seulement tous les indicateurs socio-économiques et environnementaux sont au rouge, mais aussi nous perdons presque tous nos espaces de liberté et de souveraineté, notamment le contrôle de notre tête, de notre ventre, de notre poche, de notre politique, de notre territoire et de nos ressources, voire notre identité et dignité au point de ne pas reconnaître qui nous sommes vraiment.

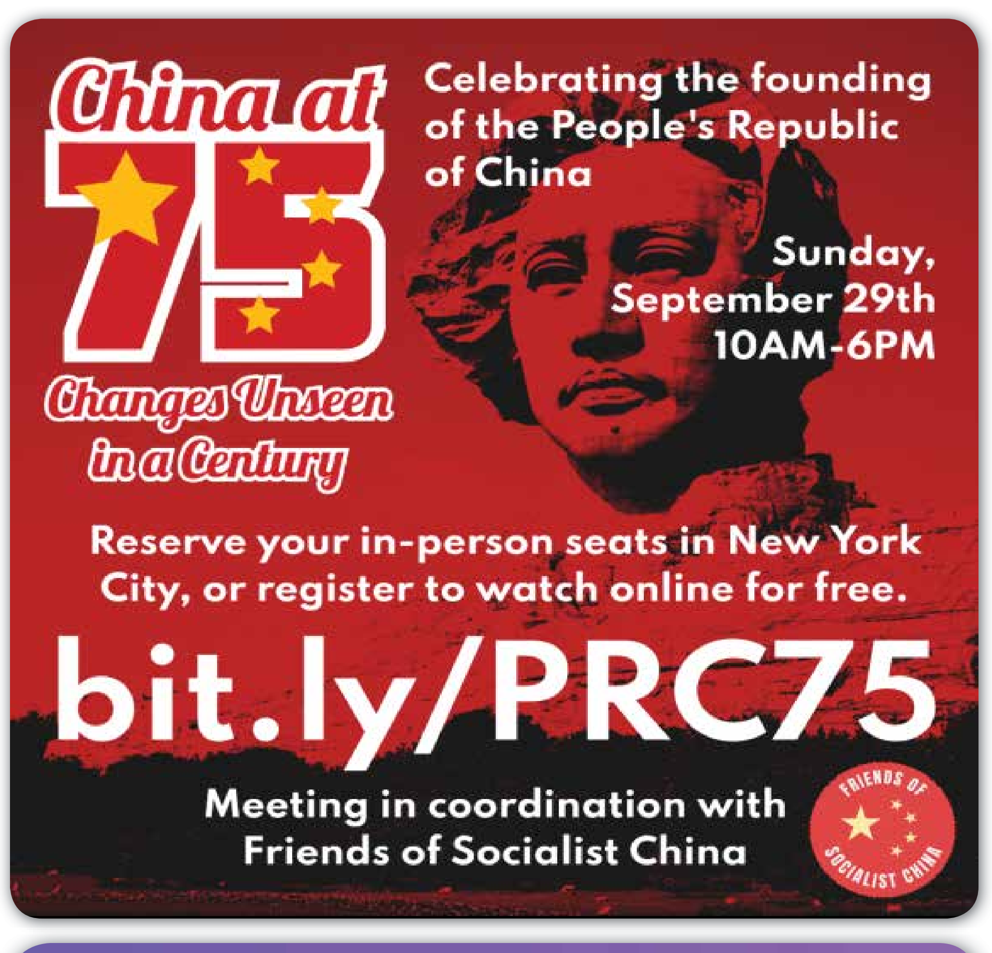
Dans cette galère, le nom de Dessalines devient un leitmotiv pour engager la lutte sur plusieurs fronts. Nous pensons bien connaître l'ennemi et que nos problèmes se résument aux difficultés que nous éprouvons au quotidien. Mais, en vérité, celles-ci ne sont que l'arbre qui cache la forêt. C'est plutôt l'ennemi caché qui doit être avant tout bien identifié et qui doit devenir notre véritable cible. Si l'ennemi à combattre est l'autre, fort souvent il est aussi des nôtres et mieux encore il est en nous : notre infantilisme, notre comportement de résigné, de soumis, de dépendant, de complice, de traître et de lâche, enfin notre indifférence, etc. N'est-ce pas Albert Einstein qui a dit : « *Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent sans rien faire* ».

Il faut agir maintenant. Mais, avant d'entrer en action, une tâche cruciale à accomplir est de bien connaître l'ennemi, d'avoir un objectif clair, bien compris de tous les partisans, et une stratégie mûrement réfléchie. Fort de cela, le travail de la Sosyete Lakou Dessalines ambitionne de bâtir des Lakou et forteresses vertes, comme des lieux d'enracinement où règnent le souci du commun et la citoyenneté, en vue d'aboutir d'ici 2054 à une nouvelle Haïti libérée, prospère et verte ; une étape intermédiaire importante vers 2104.

Fondée à Vallue, le 2 mai 2024, soit 224 après le passage de Dessalines sur cette habitation (2 mai 1800, selon Thomas Madiou), et après 6 mois de fructueuses réflexions entre ses fondateurs tant de Vallue que d'ailleurs en Haïti et à l'étranger, la Sosyete Lakou Dessalines organise du 8 au 21 octobre 2024 un premier évènement d'hommage à Dessalines, par une Dizaine de prières pour réparer une injustice spirituelle, et le lancement officiel du concept Dessalines Le Grand qui constitue son socle de travail, à travers 4 types d'environnement : mémoriel, physique, social et économique dans une perspective souverainiste.

Bonne journée de célébration de l'anniversaire de la naissance charnelle de Jean-Jacques Dessalines et bienvenue, à Vallue, à la célébration de sa vie spirituelle, les 8, 17 et 20 octobre 2024.

Abner Septembre
Sosyete Lakou Dessalines
Vallue, 20 Septembre 2024





IN MEMORY OF OUR DEAR DEPARTED FRIEND AND COMRADE

MARTY GOODMAN





We are going to scatter his ashes in Central Park, and we wanted to let you know that you would be very welcome to participate.

We will gather On WEDNESDAY OCTOBER 16, 2004 At 3:00 PMAt the W. 85th Street entrance to Central Park (on Central Park WEST)

And then we will walk together up the nearby hill to Summit Rock, where we can say a few words in Marty's memory and discretely scatter the ashes. Then those who would like to can reconvene at a nearby coffee shop of our choice to raise a cup to Marty.